

M. King traite M. Meighen et son cabinet provisoire d'usurpateurs

(Suite de la première page)

Jour d'hui, ce sont les termes de l'entente entre progressistes et conservateurs. M. Dunning parle dans le même sens et affirme que grâce à cette coopération libérale-progressive, la Chambre des Communes a passé des lois populaires et l'un des meilleurs budgets du pays. Il faut maintenant savoir quelle est la base de cette coopération entre libéraux et conservateurs. M. Cahill, par le discours sinistres qui courent les corridors au sujet de cette entente. Quel marche à l'encontre de M. Meighen, d'autres orateurs parlent dans le même sens, les conservateurs soulèvent des points d'ordre, c'est un chahut continu.

On ne peut s'entendre. Les applaudissements, les interruptions, les cris d'ironie interrompent les discours et la guerre règne dans tous les camps.

DU VAUDEVILLE

M. Cooté et M. Garland donnent la réplique du côté progressiste. L'amendement de M. King, dit-il, était destiné à empêcher le vote des subsides ou à mettre dans une position désagréable un groupe de cette Chambre. Dans les deux cas, le but ne valait rien. La Chambre des communes tourne en vaudeville. Ce qu'il faut faire c'est terminer la session, et ensuite s'en aller à la maison le plus tôt possible.

M. Robb parle d'une rumeur

LE DISCOURS DE M. KING

(Par Emile Benoit.)

Ottawa, 30. — La Chambre s'est réunie en comité des subsides, sous la présidence de M. William Duff. Le président, M. Rodolphe Lemieux, s'est retiré à sa banque de député pour lire le Devoir. M. Duff, l'amiral Duff, semblait le capitaine d'un galion chargé d'or et qui, pour éviter les gabelous, se débarrasse en hâte de sa cargaison. Des subsides de milliers et de centaines de milliers de dollars étaient votés avec une rapidité déconcertante. Le gouvernement Drayton, optimiste, voyait poindre l'aube de la prorogation.

Mais la tempête ne devait tarder à s'élever, interrompant le déchargement du galion de M. Duff. La Chambre n'a-t-elle pas pris l'habitude d'une crise quotidienne?

Tout l'état-major libéral était sur place. M. King, M. Lapointe, M. Cardin, M. Boivin, M. Cannon, M. Robb, M. Elliott, M. Stewart et les autres. Quelques objections s'élevèrent au sujet de certains subsides. Le nouveau gouvernement allait-il les dépenser ainsi que les libéraux l'avaient entendu?

Sir Henry Drayton, toujours souriant, M. Stevens, avec son air pincé et sérieux de comptable en chef d'une firme d'importance, M. Rogers, félin et placide, le Dr Manion, bon enfant, et Hugh Guthrie, qui semble un bon bourgeois, rassuraient de leur mieux leurs amis d'en face.

M. Boivin risqua la première es-carmouche ouvrant la voie à M. King. Après avoir fait subir un interrogatoire en règle à M. Drayton et à ses collègues, le chef libéral entreprit un vrai discours qui devait durer plus d'une heure, malgré le vacarme général.

Le nouveau gouvernement a-t-il le droit de demander au Parlement de lui voter des fonds pour l'administration? demande M. King. Quel serment d'office les ministres sans portefeuille ont-ils prêtés pour demander à la Chambre de leur voter des subsides?

M. Drayton répond qu'il ne sait pas au juste les formalités auxquelles il s'est soumis non plus que ses collègues. Il affirme cependant que toutes les formalités du conseil privé ont été observées.

Non satisfait, M. King veut savoir si chacun des ministres intermédiaires a prêté serment pour l'administration des divers ministères qui lui sont confiés.

Les intéressés déclarent qu'ils ont déjà prêté le serment de conseiller privé et qu'ils ont été nommés par arrêtés ministériels. M. Black (Hil-fax) est le seul qui n'ait pas été ministre antérieurement et qui ne soit pas membre du conseil privé.

M. King trouve étrange que les arrêtés ministériels nommant les ministres intermédiaires aient été adoptés. Le quorum du cabinet est de quatre et M. Meighen est le seul qui en ferait partie jusqu'à présent dans ces circonstances. M. King demande si des subsides peuvent être votés.

De prétendus ministres intermédiaires se présentent en Chambre et demandent qu'on leur vote des millions de dollars et pourtant ils n'ont pas prêté le serment d'office qui les

selon laquelle les conservateurs auraient promis deux sessions de plus aux progressistes. Il demande une dissolution des Chambres pour décider quel parti devra gouverner. C'est alors que M. Garland lui répond en disant que le ministre King a lui-même assumé la responsabilité d'une démission. Les progressistes sont prêts à coopérer avec n'importe quel groupe qui veut coopérer avec lui. Ils n'ont conclu jusqu'à date aucune entente avec le parti conservateur. Et si une entente est jamais conclue le pays le saura aussi bien que le parti libéral car l'entente sera honnête, ouverte et claire. En attendant, les progressistes ne tomberont pas dans les pièges des libéraux. Ceux-ci sont prêts à se porter à l'importation de l'extrême pour mettre de nouveau la main sur la machine électorale, mais le parti progressiste n'est pas prêt à les suivre sur ce terrain. Les progressistes de l'Alberta qui ont voté avec les conservateurs n'ont pas peur d'une élection. Ils viennent de remporter une étonnante victoire au provincial et sont prêts à répéter leur victoire au fédéral. Mais le pays ne veut pas d'élections et demande que l'on s'occupe de tous les moyens possibles avant de déclencher un nouvel appel au peuple.

Après cette critique, on passe qu'on s'adonne à c'est alors que commence la dernière bataille de la journée qui compromet l'existence du gouvernement actuel.

Léo-Paul DESROSIERS

compte qu'il ne peut diriger le parlement avec honneur et dignité, c'est son devoir de démissionner. M. King veut à tout prix le pousser à l'extrême jusqu'à la poursuite de la dissolution. Alors seulement il verra s'il y a lieu de critiquer les raisons qui l'ont poussé à refuser la dissolution.

M. Meighen a dû donner au gouverneur général l'assurance qu'il pouvait exercer le pouvoir. A lui maintenant de prouver qu'il avait raison. Pour cela, il ne suffit pas de former un gouvernement avec des hommes dont pas un seul n'a prêté le serment d'office. On ne saurait trouver un gouvernement moins responsable.

M. E. J. Garland, député progressiste de Bow-River, intervient pour citer le cas de Ramsay MacDonald.

NOTRE AUTONOMIE EST EN JEU

M. King répond qu'après un commencement de session, il s'est présenté chez le roi pour demander la dissolution et qu'il l'a obtenue. La relation du gouvernement du Canada au gouverneur général est la même que celle du gouvernement britannique au roi; toute autre théorie ferait passer ce pays du rang de Dominion autonome à celui de colonie de la couronne. Depuis cent ans en Grande-Bretagne, le roi, sur l'avis de ses ministres, n'a pas refusé la dissolution. Ce fait ne s'est pas produit au Canada depuis la Confédération. La bataille qui se livre actuellement n'intéresse pas seulement le Canada mais tous les autres dominions autonomes.

M. KING PROPOSE L'AJOURNEMENT

Les déclarations de M. King paraissent un peu décousues. C'est qu'il les fait dans un vacarme qui n'a pas de cesse. Les conservateurs multiplient les interruptions et les libéraux, en les rappelant à l'ordre, grossissent le bruit. M. Duff accorde le tout sans mot dire. C'est le huis-clos du comité.

C'est au premier ministre de décider s'il doit laisser durer l'incertitude quant à la constitutionnalité de la décision du gouverneur. Comment le premier ministre ministériel a-t-il été adopté? Y avait-il quorum au conseil? Si M. Meighen s'est présenté chez le gouverneur avec des arrêtés ministériels que lui seul avait le pouvoir d'adopter et s'il a demandé à Son Excellence de les ratifier, M. Meighen a commis un acte de haute autocratie.

M. King veut examiner la question de façon à ce que Son Excellence puisse juger et de façon aussi que le premier ministre se rende compte dans quelle situation il est avec le gouverneur général. M. King propose l'ajournement pour que chacun d'eux puisse réfléchir.

Les conservateurs protestent hautement et bruyamment. M. King réplique sa proposition, que le président quitte le fauteuil, sans qu'aucun autre subsiste soit voté.

Sir George Perley invoque le témoignage de M. Lemaire, greffier du conseil privé. Toutes les nominations de ministres intermédiaires ont été faites régulièrement.

M. King nie cela. Un contrat signé par l'un des ministres intermédiaires ne pourrait pas être validé par un tribunal.

Un ministre du cabinet a lui-même déclaré que ses collègues n'étaient pas des ministres de la couronne. Le gouverneur général ne doit-il pas alors demander au premier ministre quels sont les ministres responsables de qui il doit prendre conseil? D'ici là, M. King s'oppose à ce qu'on vote aucun fonds.

La motion, mise aux voix, est rejetée par un vote de 101 à 80.

M. E. J. Garland, député progressiste de Bow-River, se lève aussitôt. Il dit que le discours de M. King a été très convaincant. Il a voté contre la motion simplement pour permettre aux conservateurs de répondre au chef libéral et non pas pour que le vote des subsides continue. Comme il est tard il propose l'ajournement.

M. H. H. Stevens, l'un des ministres intermédiaires, tient à donner tout de suite certaines explications. M. Meighen, plutôt que de demander un ajournement de la session a cru plus sage de faire expédier le reste de la besogne par un ministre intermédiaire. La proposition a été faite à la Chambre quand M. Drayton a fait sa déclaration l'autre jour. Si la Chambre n'en était pas satisfaite elle aurait pu la rejeter. Le nouveau gouvernement a obtenu trois votes de confiance.

Quant à l'organisation de ce ministère temporaire, toutes les formalités nécessaires ont été observées, après qu'on eut pris des consultations légales.

Des moyens d'urgence ont été pris pour faire face à une crise. Le gouvernement a accepté les estimations budgétaires du gouvernement précédent en prenant l'engagement de pratiquer la plus stricte économie.

M. Cahill ajoute quelques mots pour justifier l'attitude du gouverneur général et du premier ministre.

Puis sir Henry Drayton propose lui-même l'ajournement. Il est 1 heure 30 du matin. La bataille recommencera à 2 heures jeudi après-midi.

EMILE BENOIST

Le roi d'Espagne étroitement surveillé

Paris, 1er. — Le départ du roi et de la reine d'Espagne va être un soulagement pour toute la police française et particulièrement pour les deux ou trois cents agents et détectives spécialement chargés de les protéger. On laisse maintenant savoir que deux anarchistes de renom, qui se proposaient d'assassiner les deux distingués visiteurs, ont été arrêtés deux jours avant l'arrivée à Paris de ces derniers. Comme ils sont citoyens d'Espagne, ils seront déportés et remis entre les mains des autorités espagnoles. On est convaincu que ce sont eux qui ont assassiné le cardinal y Romero, à Saragosse, en 1923.

LES ZOUAVES A GRAND'MERE

PROGRAMME DU CONGRES QUI SE TIENDRA, SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI

Grand'Mère, 1er (D. N. C.). — La réunion des zouaves pontificaux canadiens, à Grand'Mère, et qui aura lieu les 3, 4 et 5 juillet prochain, promet d'être pour notre ville un des principaux événements de l'année. Vingt compagnies prendront part à cette réunion qui groupera environ 1,200 zouaves canadiens. Les compagnies qui nous visiteront à cette occasion seront: Québec, La Tuque, Sacré-Coeur, Limoulin, Notre-Dame-du-Chemin, Chicoutimi, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Windsor Mills, Sorel, Grand'Mère, Shawinigan, Falls, Saint-Jérôme, Saint-Jovite, Immaculée-Conception, Saint-Zotique, Joliette, Saint-Clement, Saint-Paul de Montréal.

Ces fêtes auront lieu sous le haut patronage du colonel C.-E. Rouleau, de Québec. Cinq fanfares étrangères, dont les fanfares des Cadets Saint-Jean-Baptiste de Québec, Joliette, Sorel, Shawinigan, Immaculée-Conception de Montréal, et nos deux fanfares locales, celles de la Laurende Co. et des Cadets du Sacré-Coeur, auront la charge du programme musical durant tout le temps de ce congrès.

Notre ville sera pavlovée et décorée abondamment pour la circonstance. Des arches seront construites dans les différentes parties de la ville. Déjà plusieurs sont commencées par la cité de Grand'Mère, la Commission scolaire, la fabrique de Saint-Paul de Grand'Mère, les Zouaves, la municipalité de Sainte-Florence, MM. Remi Hébert et Oscar Demers, la Chambre de commerce de Grand'Mère, les sociétés de secours mutuels, telles que les Artisans canadiens-français et les Forestiers canadiens, etc.

Le programme détaillé de ces fêtes comprend: samedi, le 3 juillet: Arrivée des compagnies et dans la soirée, concert par la fanfare Laurende, de Grand'Mère.

Dimanche, 4 juillet: Messe en plein air, sous le portail de l'église St-Paul; présentation des armes aux autorités religieuses. Défilé à travers les rues. Dans la soirée, concert par les six ou sept fanfares présentes.

Lundi, 5 juillet. — Messe de requiem, au camp, pour les zouaves défunts. Dans la matinée, après la messe, inspection du défilé par le colonel C.-E. Rouleau, sur le terrain de la L. A. A. A. Décoration des Zouaves, médailles de long service. Dans l'après-midi, exercices de culture physique. Dans la soirée, levée du camp.

Poignardé en pleine rue

Jack Phillips, 30 ans, a été poignardé hier, vers 4 heures, par un individu du nom de Marshall, au coin des rues Vitré et Saint-Laurent. Marshall a été arrêté immédiatement par l'agent de police Aubin, du poste No 4. Phillips n'est pas grièvement atteint. On ignore le motif de l'attentat.

En tombant

Thomas Badenach, 40 ans, 54, rue Trafalgar, s'est fracturé le crâne, en tombant d'un échafaudage dressé contre la maison située au No 366, rue de la Montagne. L'accident est survenu à 4 heures et 40 minutes, hier après-midi.

Le DEVOIR et la crise politique

Deux mois et demi d'abonnement spécial pour \$1.00

Dès qu'il y a une crise politique, les gens qui veulent être au courant se précipitent sur le Devoir et le lisent tous les jours sans y manquer.

On l'a vu pendant la période de la conscription et pendant chaque période électorale; on l'a constaté surtout pendant la dernière grande campagne de septembre et d'octobre 1923, de même qu'aux premières semaines de la session fédérale de 1926. Et cela a recommencé la semaine dernière. Samedi, nous avons pu à peine suffire aux demandes; lundi et mardi, au moment le plus aigu de la crise parlementaire, on s'est littéralement arraché le Devoir. Il a fallu en réimprimer, il n'en restait plus même pour nos collections. Tout a été emporté.

Pourquoi le public qui tient à être bien informé recherche-t-il ainsi le Devoir aux périodes les plus intéressantes de la vie politique canadienne?

Parce que ce public a l'expérience du Devoir. Il sait que notre journal est mieux placé que quiconque pour dire tout ce qui se passe, pour renseigner impartialement sur les événements, pour faire connaître toute la vérité, quelle qu'elle soit. Il renseigne, il informe, il met au courant.

Ce qui a fait en partie le grand succès du Devoir pendant la dernière campagne électorale, ce sont les renseignements inédits, abondants et piquants qu'il fournit sur les dessous de la campagne politique dans notre province, notamment dans la région montrealaise.

Samedi dernier, le Devoir a donné plus d'informations réelles que quiconque sur la séance tumultueuse des Communes qui a abouti à la démission du cabinet King. Il l'a fait aussi lundi et mardi. Il le fait aujourd'hui et continuera tout le temps que durera la crise politique présente.

Le public le sait pour l'avoir déjà constaté; et c'est à cause de cela que le Devoir s'enlève, dans les dépôts de journaux et partout, ces jours-ci surtout, comme à toutes les époques de crises politiques ou nationales.

Si vous êtes à la ville, retenez d'avance votre Devoir chez un dépositaire; insistez pour qu'il vous le garde, il le fera et nous lui fournirons tous les numéros dont vous aurez besoin.

Si vous êtes à la campagne, n'importe où au Canada, en dehors de Montréal, nous vous consentirons jusqu'au 15 juillet prochain, pour un terme de deux mois et demi, un abonnement à notre édition quotidienne, par la poste, sur remise d'avance, avec votre commande, de la somme d'un dollar (\$1). Cet abonnement spécial est strictement payable d'avance.

Il couvre toute la période des vacances et même toute la période de la crise politique électorale ces jours derniers.

Adressez tout de suite votre commande avec la somme d'un dollar au Service des Abonnements, le Devoir, Montréal.

L'alpiniste

Le docteur J. W. A. Hickson, de Montréal, président du club alpin du Canada, est parti hier soir par le Canadien national pour Jasper Park Lodge, dans les Rocheuses, où il rencontrera M. Howard Palmer, célèbre alpiniste américain avec qui il fera cet été l'ascension de plusieurs pics nouveaux dans la vallée du Tonquin.

Cette année le club alpin du Canada a choisi le parc national Jasper pour y établir son camp et Jasper Park Lodge, la fameuse colonie de chalets du Canadien national, comme centre de ralliement et base de ses opérations. M. Hickson et ses compagnons camperont au milieu d'un cirque de montagnes couvertes sous le nom de Whirlpool, qui comprendra plusieurs pics non encore nommés et qui n'ont jamais été escaladés. Certains de ces pics ont plus de six mille pieds d'altitude et sont très difficiles d'accès.

M. Palmer a déjà quitté New-York à destination de Jasper et dès l'arrivée de M. Hickson, les deux célèbres alpinistes ainsi que leurs compagnons partiront pour le camp du club alpin qui se trouve cette année presque au sommet de la passe Tonquin.

Des garages à Outremont

Le conseil municipal d'Outremont, n'a pas eu hier soir, la température qu'il s'attendait de recevoir au sujet de l'érection d'une série de petits garages privés dans l'avenue Quercus. Les propriétaires intéressés se sont apaisés quand l'entrepreneur a consenti à modifier ses plans.

Les garages seront construits au nombre de six au lieu de huit; puis une maison détachée sera construite devant ces garages, avec front sur l'avenue Quercus.

Le conseil a accepté ces modifications et ratifié le permis. Le gérant d'Outremont a soumis un rapport élaboré pour le pavage de onze rues, aux endroits suivants:

Au nord de la rue Lajoie entre les rues Bloomfield et de l'Épée; au sud de la rue Van Horne entre les rues Bloomfield et de l'Épée; à l'est de la rue Bloomfield au nord de la rue Lajoie; au nord de la rue Lajoie entre les avenues Outremont et Champagne; au sud de l'avenue Van Horne entre les avenues Outremont et Champagne; à l'est de l'avenue Outremont au nord de la rue Lajoie; au sud de la rue Lajoie entre les rues Quercus et de l'Épée; au nord de la rue Bernard, entre les rues Quercus et de l'Épée; au sud de la rue Bernard entre les rues Quercus et de l'Épée; au sud de la rue Bernard entre les rues Champagne et Bloomfield; au nord de la rue Lajoie, entre les rues Quercus et de l'Épée; à l'est de l'avenue Durocher entre les rues Durocher et Lajoie; à l'est de la rue Durocher entre les avenues Bernard et Saint-Viateur; à l'est de la rue Durocher entre les avenues Lajoie et Van Horne; à l'est de la rue Durocher entre les avenues Saint-Viateur et Fairmount.

Elle meurt d'une piqûre d'abeille

Jeanne Dubé, 13 ans, de Saint-Bruno, a succombé à une piqûre d'abeille, sur une lèvres, hier matin. Elle a succombé vingt minutes après avoir été piquée, et était tombée évanouie cinq minutes après l'accident.



DANS LE TIGRE

Tom Powell est allé avec quelques amis chasser le tigre au Indes. Le pauvre garçon, un soir, à l'af-fût, tombe sous la griffe d'un fauve. Ses amis crient immédiatement à la famille la triste nouvelle.

"Envoyez dépouille mortelle", répond-t-on.

"Colis arrivera tel jour". Au jour dit, la famille voit arriver dans une grande cage un splendide tigre vivant.

On télégraphie:

"Avons reçu tigre vivant, mais pas le cadavre de Tom". Les amis répondent:

"Tom dans tigre".

L'HERBE TRANSPIRE

Les yeux d'une petite fille, à Londres, sont attirés par l'éclat de la rosée, dans un parc, un matin qui annonce une journée chaude:

— Maman, s'écrie-t-elle, il fait plus chaud que je ne croyais.

— Que veux-tu dire, mon enfant?

— Regarde, l'herbe est toute couverte de transpiration!

BOUQUINISTE LOGIQUE

Kipling entra, certain jour, dans la boutique d'un bouquiniste, il choisit un volume et, s'adressant au marchand, lui demanda:

— Est-ce intéressant cela?

— Je ne sais, répondit le libraire, je n'ai pas eu l'occasion de lire cet ouvrage.

— Comment, vous vendez des livres et vous ne les lisez pas?

— Ma foi non, et je ne conçois pas votre étonnement. Si j'étais pharmacien, exigeriez-vous de moi que je goûte toutes mes drogues?

BRAVOURE

Jean. — Oui... je me suis oublié... et j'ai dit quelques vérités à ma femme...

Louis. — Bigre... cela a dû chauffer...

Jean. — Non... elle est restée un moment dans la stupeur... puis elle est venue à moi et m'a vivement félicité de ma bravoure.

LE CHIEN SUFFIT

Barm. — Vingt shillings!... un chien qui a un pedigree long comme mon bras... un pedigree qui m'a coûté trois guinées.

Givious. — Mais... vous le gardez... je ne prends que le chien.

UN CONTRASTE

Jeannette à sa grande sœur: Est-ce que ce qui est chaud peut être frais? — Mais non petite. — Alors pourquoi d'it-on que le pain est frais quand il est chaud?

Ecrasé par un monte-charge

Georges Joslin, 32 ans, 330, rue Saint-Laurent, a été blessé hier après-midi, pris entre un monte-charge et un mur. Il a été transporté à l'hôpital Général.

Fracture d'une jambe

Côme Serrazin, 32 ans, 376, rue Brébeuf, s'est fracturé la jambe droite, hier après-midi, vers 2 heures et demie en tombant d'un échafaudage au coin des rues Rachel et Papineau.

M. Alphonse Sauriol

M. Victor Gaudet, maître de poste de Montréal, a remis à M. Alphonse Sauriol, hier, de la part de M. Murphy, ex-ministre des postes, un

La Pipe Cavité

Les pipes à tubes et à tiges apparaissent et disparaissent, la Cavité demeure, parce qu'elle est plus simple, plus propre et plus efficace. C'est le véritable et le seul remède aux défauts de la pipe.

No 1, \$1.00 — No 2, 50c

Formes variées

Chez les marchands ou par la poste E.N. CUSSON, 7062 ST-DENIS, MONTREAL

Réparations de Fourrures à Prix Réduits

Toute personne ayant des fourrures à faire réparer est cordialement invitée à venir nous voir et à se renseigner sur nos prix.

Nous avons des facilités exceptionnelles pour réparer ou remodeler les vieilles fourrures, et nos prix d'été sont des plus avantageux.

Estimations fournies gratuitement et sans aucun engagement de la part du client.

CHAS DESJARDINS & CIE

Station exclusivement canadienne-française. 1170, RUE ST-DENIS, près Sainte-Catherine

Décès

BOYER. — Au 4197 avenue Water, le 30 juin, s'est éteint dans sa 81ème année, Alphonse Boyer, veuve de feu Louis-Alexandre Boyer. Le corps funéraire partira de sa demeure à 9 h. 45 am, vendredi le 3 juillet pour se rendre à l'église de Saint-Jean et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entretien de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
242, RUE SAINTE-CATHERINE EST

Téléphone 661-0297
MAGNUS POIRIER
Entrepreneur de pompes funèbres
Export ambassadeur
2903 Rue Saint-Laurent

CETTE FEMME EST BIEN AUJOURD'HUI

Ses souffrances soulagées et sa santé rétablie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Toronto, Ont. — "Je suis très reconnaissante pour le bien que j'ai retiré du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Au début du printemps, je souffrais tant d'une perte de sang que je ne croyais pas en revenir, les remèdes des médecins ne me soulageant que temporairement. J'ai vu l'annonce du Composé Végétal dans le "Toronto Star", mais j'ai pris les tablettes du Composé Végétal qui me vont mieux. Je les prends depuis le printemps et me propose d'en garder toujours sous la main. Après avoir lu le Manuel Conscientiel, j'ai vu qu'il est nécessaire d'employer le "Sanative Wash," et je puis dire que le suis toute différente. Mes amies remarquent ma bonne apparence. Je suis très occupée mais toujours prête à louer vos remèdes." — Mme Charles Giffin, 949 Lansdowne Ave, Toronto, Ontario.

Peut-être que votre cas ressemble à celui de Mme Giffin et vous aimez à savoir ce qu'elle a fait. Toute femme malade peut compter sur le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour la soulager, car on nous dit qu'il soulage 98 femmes sur 100 qui le prennent.

Tous les pharmaciens le vendent.

Pharmacie Laurence

Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal.
Téléphone: Est 1597-4447
Droguerie et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux.
Amputés et orléans à tous médicaments sur demande, éruptions, rashes, eczéma, psoriasis, articles de pansement, Stérilisation à l'autoclave.
Nous livrons dans toutes les parties de la ville.



Ce Mal de Tête Déprimant

qui vous torture disparaîtra comme par enchantement sous l'action calmante de ce célèbre vainqueur de la douleur, les

CACHETS GAUVIN

Pour le Mal de Tête
reconnus le remède souverain contre MIGRAINES, NEURALGIES, MAUX DE TÊTE, FIEVRE, GRIPPE, RHUME, FATIGUE, ENERVENEMENT ET TOUTES LES DOULEURS.

En vente partout: 25 cts la boîte

J.-A.-E. GAUVIN, Pharmacien-chimiste
881, Ste-Catherine Est - Montréal

certificat de mérite pour ses longues années de service.

Il y a eu 44 ans hier que M. Sauriol entré au département des postes à Montréal. Durant ces dernières années, il a été commis en chef des malles anglaises et étrangères. Ses amis lui ont remis à l'occasion de cet anniversaire une montre en or.

Demain: VENDREDI, 2 juillet 1926.
 Visitation de la B. V. Marie, 2. de. cl.
 Lever du soleil, 4 h. 21.
 Coucher du soleil, 7 h. 44.
 Lever de la lune, 0 h. 15.
 Coucher de la lune, 22.
 Nouvelle lune le 9, à 6 h. 12 m. du soir.
 Premier quartier, le 17, à 10 h. 1 m. du soir.
 Pleine lune, le 25, à 0 h. 19 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 78.
 Minimum 64.
 Demain maximum 78.
 Minimum 64.
 BAROMETRE
 10 heures a.m. 29.63. 11 heures a.m. 29.68.
 Midi 29.70.

Un député anglais attaque la légalité d'un message du roi George

Le président des Communes anglaises rappelle M. Buchanan à l'ordre mais ce dernier exprime son mépris pour la royauté

Londres, 1 (S.P.A.) — Les Communes ont débattu hier les clauses du projet de loi destiné à permettre aux mineurs de travailler huit heures au lieu de sept comme la loi le veut actuellement. La séance a été plutôt morne et le seul incident a été à propos d'un message du roi à la Chambre dans lequel il est dit que les mesures de grèves restent en vigueur parce que la grève des mineurs n'est pas encore terminée.

M. Buchanan, un républicain reconnu, s'est alors levé et a voulu discuter la légalité d'un tel message, mais l'orateur lui a rappelé que le nom du roi ne peut être prononcé aux Communes. M. Buchanan a accepté la décision de l'orateur, mais il a dit avant de s'asseoir qu'il n'a aucun respect mais seulement du mépris pour la royauté.

Le mot a jeté un froid dans l'assemblée, et les conservateurs ont protesté avec force, mais personne n'a voulu commencer un débat sur ce sujet.

L'emprunt de \$12,000,000 pour le port de Montréal est voté

Ce bill a subi sa troisième lecture sans débat — Pour enrayer la contrebande — Votation de nombreux crédits

Ottawa, 30. (D. N. C.) — Au début de la séance, la Chambre a adopté le bill qui autorise le gouvernement à prêter douze millions à la Commission du port de Montréal. Ce bill a subi sa troisième lecture sans aucun débat. Les amendements du Sénat au bill des crédits ruraux ont aussi subi leur troisième lecture en Chambre, et la loi sera en vigueur aussitôt qu'elle aura reçu la sanction royale. M. Stevens a aussi présenté un bill amendant la loi des douanes pour permettre à la gendarmerie royale à cheval de faire la patrouille sur la frontière. Ce bill autorise, aussi, le gouvernement à créer un service de police secrète pour surveiller les agissements des contrebandiers et les agents du service préventif eux-mêmes.

Au début de la séance, M. Drayton a déposé les crédits supplémentaires préparés par le gouvernement King. Ils se montent à \$6,683,490.

Il a aussi présenté les crédits supplémentaires pour l'année fiscale écoulée, crédits qui se chiffrent à \$2,727,376. Ces derniers crédits cou-

Mgr DE ROUEN AUX SYNDICATS

S. G. MGR DU BOIS DE LA VILLERABEL REND VISITE AUX SYNDICATS DES PLOMBIERS ET DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique des plombiers a eu le grand honneur de recevoir Sa Grandeur Mgr André Du Bois de la Villerabel, à l'occasion de la bénédiction des drapeaux des syndicats des plombiers et des journaliers. La cérémonie a eu lieu à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, au milieu du concours d'un grand nombre de syndiqués et de délégués au Conseil Central des syndicats. M. R. Lajoie, président du syndicat des plombiers, occupait le fauteuil. On remarquait dans l'assistance M. l'abbé A. Boileau, aumônier général, MM. M. Dicumgarde, agent d'affaires, O. F. Clon, vice-président de la C. T. C. C., G. Bernier, président du Conseil, G. Tremblay, secrétaire général, E. Chalifoux, secrétaire général des cordonniers, J.-B. Dufosse, organisateur, J.-A. Daigneault, président du Conseil d'imprimerie et plusieurs autres officiers.

Mgr de la Villerabel, après avoir donné ses impressions sur les splendides cérémonies du Congrès eucharistique de Chicago, félicita le syndicat de s'être muni d'un drapeau. Il faut aux hommes réunis en association, un signe sensible du lien qui les unit et que de plus convenable et de plus digne qu'un drapeau? Les syndiqués se sentirent plus de zèle et plus de dévouement maintenant qu'ils ont un étendard à leur tête.

L'orateur note ensuite que son diocèse de Rouen possède lui aussi des unions professionnelles catholiques, qui groupent les ouvriers dans un but d'ordre moral; il n'y a pas à songer pour le moment à créer des syndicats. Les syndicats de l'endroit sont socialistes ou communistes. Un grand nombre de membres de ces unions professionnelles font en même temps partie des syndicats socialistes et y exercent une influence bienfaisante. Récemment, au cours d'une grève des employés de banque à Rouen, l'opinion des unionistes catholiques a prévalu par sa sagesse d'inspiration. M. l'abbé Boileau a remercié Sa Grandeur Mgr de la Villerabel de sa très aimable visite. Il a souligné quelques déclarations très au point de Sa Grandeur, déclarations qui s'appliquent très bien à notre situation dans cette province.

Il y eut après la bénédiction des drapeaux, soirée sociale. Tous les syndiqués et leurs épouses ont été enchantés de leur amagnifique soirée.

AVIS AUX SYNDIQUES

Tous les membres et officiers suivants des syndicats catholiques

Cours d'écoles pour les jeux

LA COMMISSION SCOLAIRE OFFRE 49 COURS D'ÉCOLES POUR LES ENFANTS EN TERRAINS DE JEUX DURANT LA SAISON DES VACANCES. LA LISTE DE CES NOUVEAUX LIEUX DE RÉCRÉATION

Dès lundi prochain, la ville mettra à la disposition des enfants 49 cours d'écoles qui seront aménagés en terrains de jeu. Vingt de ces cours seront entretenus aux frais du service des récréations publiques qui consacreront la somme de \$4,000 à cette fin; les autres seront ouvertes aux frais de la commission scolaire.

Le docteur Gadbois, surintendant des terrains de jeu, nous communique une liste détaillée de ces lieux de récréation pour les enfants; la voici par sections:

Dans le district centre: Par la Commission scolaire: les écoles Montclair, 408, rue de Montigny est; Belmont, 245, rue Guy; Champlain, 224, rue Fullum; Frontenac, 382, rue Bercy; Souart, 250, rue Papineau; Sainte-Anne, 125, rue Young; Saint-Joseph, 141, rue Saint-Martin; Saint-Jacques, 235, rue de Montigny est.

Par la ville: Académie du Plateau (garçons), 350 enfants, 87, rue Sainte-Catherine ouest; Sainte-Bridgette (garçons), 350 élèves, 203, rue Maisonneuve; Bellefleur (garçons), 900 enfants, angle des rues Fullum et Rouen; Saint-Jean-Baptiste (garçons), 900 enfants, 786, rue Henri-Julien; Garneau (filles), 650 enfants, rue Visitation, en face de la rue Robin.

Dans le district est: Par la commission scolaire: Baril, 2354, rue Adam; Saint-Joseph, 265, rue Desery; Laurier, angle des rues Sherbrooke et Chamby; Guay, rue Chabot, près de la rue Bellechasse; Saint-Jean-Baptiste de La-Salle, boulevard Pie IX.

Par la ville: Saint-Stanislas (garçons), 900 enfants, 1315, rue Gifford; Le Caron (garçons), 300 enfants, 255, rue Mousseau; Proulx (filles), 700 enfants, rue Parthenais, près rue Rachel; Sainte-Philomène (filles), 800 enfants, 1ère avenue de Rosemont, près de la rue Masson; Brodeur (garçons), 800 enfants, rue Dandurand, entre la 5ème avenue et la 6ème avenue.

Dans le district nord: Par la Commission scolaire: Saint-Louis, 23, rue Fairmount; Saint-Jean de la Croix, 21, rue Saint-Zotique; Saint-Paul, 2510, rue Saint-Jean; Saint-Rosaire, 2510, rue Chateaubriand; Dollard, 2679, rue Saint-Urbain; Saint-Vincent-Ferrier, 3779, rue Drolet; Saint-Gérard, angle des rues Berri et de Liège; Christophe-Colomb, 312, rue Christophe-Colomb; Sainte-Cécile, 3101, rue de Gaspé.

Par la ville: Saint-Arsène (filles), 900 enfants, 3320, rue Christophe-Colomb; Saint-Etienne (garçons), 440 enfants, 1065, rue Boyer; Saint-Michel (garçons), 500 enfants, 2319, rue Clarke; Saint-Edouard (filles), angle des rues Beaubien et Chateaubriand; Italiens (garçons), 400 enfants, 2810, rue Drolet.

Dans le district ouest: Par la Commission scolaire: Sainte-Clothilde, 82, chemin Saint-Paul; Sacré-Cœur, 850, Côte Saint-Antoine; Dollard des Ormeaux, rue d'Aragon; Saint-Thomas-d'Aquin, 70, rue du Couvent; Saint-Léon, 678, rue Albert; Sarsfield, 97, rue Grand-Tronc; Saint-Paul, 275, rue Angers.

Par la ville: Saint-Henri (garçons et filles), 650 enfants, 65, rue du Collège; Sainte-Elisabeth (garçons), 350 enfants, 2198, rue Saint-Jacques; Saint-Charles (garçons), 700 enfants, 220, rue Hylan; Chauveau (garçons), 350 enfants, 133, rue Laprairie; Saint-Jean-Evangéliste (filles), 700 enfants, 495, rue Centre.

Les cours organisés par la Commission scolaire se répartissent donc ainsi: 8 dans le district centre; 5 dans le district est; 7 dans le district ouest; et 9 dans le district nord, tandis que celles organisées par la ville se chiffrent à cinq dans chacun des districts, ce qui fait un total de vingt.

Le docteur Gadbois nous déclare qu'il a élaboré un programme spécial de jeux divers dont les enfants pourront retirer le plus de profit possible tant au physique qu'au moral. "Les enfants, dit-il, ont perdu l'art de jouer. Il faut que nous leur enseignions à bien jouer. Je me propose de leur faire apprendre d'abord une vingtaine de jeux, et nous leur en montrons d'autres ensuite. Il y aura des jeux pour tous les enfants à partir de cinq ans en montant. Nous leur fournirons aussi tous les appareils de jeux nécessaires. Il y aura des balles, des ballons, des bâtons, des raquettes et autres."

M. Gadbois exprime le vœu que chacune de nos cours d'école soit transformée en un véritable terrain de jeu. "Chaque école, dit-il, devrait suivre l'exemple de la ville en s'inspirant du terrain de jeux Campbell qui vient d'être ouvert. Que l'on fasse disparaître l'asphalte, les cailloux, la terre dure ou la boue en y jetant du sable où les enfants pourront jouer sans se salir ou tomber sans se faire de mal."

Il est prié de se rendre vendredi soir, à 7 h. p.m., en face de l'immeuble des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, pour être photographiés à l'occasion de la prochaine Fête du Travail. Délégués au Conseil central: membres du comité de la Fête du Travail; Conseil de construction; conseil d'imprimerie; fédération du textile; bureau exécutif de la chaussure et effilteurs; employés des postes et facteurs (officiers); officiers du syndicat du magasin No 1, No 2.

RECEPTION DE Mgr HEYLEN

MGR L'ÉVÊQUE DE NAMUR A REÇU HIER LES MEMBRES DE LA COLONIE BELGE DE MONTRÉAL

Mgr Heylen, évêque de Namur, a donné une réception à l'archevêché, hier après-midi, aux membres de la colonie belge de Montréal. Sa Grandeur Mgr Heylen était accompagnée de l'abbé mitré de Tanagerloo, de Mgr Lamy.

Le consul de Belgique, M. Goose, avait invité officiellement les principaux représentants de la colonie belge à aller saluer Mgr Heylen.

On remarquait dans l'assistance: M. le consul de Belgique Goose et Mme Goose, le baron de Trannoy, de Bruxelles, membre du comité permanent des congrès eucharistiques, Valentin Brifau, ancien député, le vicomte d'Avignon, de Bruxelles, le comte de Kennesse Dreidbach, membre du comité permanent, M. le chanoine Tharissius, secrétaire de Mgr Heylen, Van Aken, représentant du comité central industriel de Belgique, Henri Laureys, directeur des Hautes Etudes, le comte Dianville, le lieutenant-colonel Chaballe, Mme et Mlle Chaballe, le Rév. Père Vreysdag, de Montréal, le Rév. P. Jacquemin, de Montréal, E. Libert, E. Leclerc, Jean Goulet, Charles Goulet, Henri Hicquet, J.-B. Denteneer, M. Meert, Jean Beetz, John Beetz, M. et Mme Mignolet, père, M. et Mme Mignolet, fils, Mme E. G. Kappelle de Kappelle, Mme H. Van de Putte, J. Fiquet, Rév. Frère Maguire, Rév. Fr. Ruffin, Mme D. Regimbal, M. et Mme Alfred Dupré, M. l'abbé Olivier Maurault et quelques autres.

Dans le district centre: Les constructions érigées au cours du premier semestre à Montréal ont atteint une valeur de \$12,505,850 à comparer avec \$11,440,158 pour le semestre correspondant de 1925; c'est une augmentation sensible qui s'élève à \$1,065,701. A cette allure, la construction dépassera les \$25,000,000 à la fin de l'année.

Les logements nouveaux ont cependant diminué de près de deux cents, au cours des derniers six mois, avec un total de 2,726 logements contre 2,915 pour le premier semestre de 1925. Le nombre des constructions a également diminué pour se maintenir à 37 contre 40 l'année dernière.

Le mois de juin a vu la construction de 218 maisons formant 671 logements, contre 192 maisons et 553 logements en juin 1925. La valeur des permis a baissé à \$2,461,587 le mois dernier contre \$2,908,555 en juin 1925.

Voici un tableau comparatif des premiers semestres de 1925 et de 1926:

LA LOI SUR LES GRAINS

APRÈS UNE LONGUE DISCUSSION LE SÉNAT N'A PU S'ENTENDRE SUR LES AMENDEMENTS PROJETÉS

Ottawa, 1er. — Au Sénat, hier, M. G. Foster, président du comité des banques et du commerce, a rapporté que ce comité avait étudié l'amendement à la loi sur les grains, mais n'avait pas pu s'accorder. Il a lu un rapport des travaux du comité qui ont duré dix séances et interrogé bien des témoins pour ou contre l'amendement.

Le rapport expose les prétentions de ceux qui favorisent l'amendement comme de ceux qui s'y sont opposés.

M. W. B. Willoughby, qui a chargé du bill, dit que les fermiers prétendent avoir le droit de contrôler absolument la vente de leur grain. Ils réclament aussi le droit légal de diriger leur grain vers l'élevateur de terminus qu'ils désignent. M. Willoughby dit que les cultivateurs le droit de diriger leur grain comme il leur convient. Ce droit leur est enlevé par la loi modifiée.

Il faut observer que jusqu'à l'organisation du syndicat des blés de l'ouest ce droit avait été rarement exercé, car il était impossible ou inutile d'en agir ainsi. Le syndicat a transformé la vente du grain. Les compagnies d'éleveurs prétendent que ce changement dans la loi serait injuste pour elles car elles courent bien des risques en transportant le grain des cultivateurs. Le sénateur Willoughby fait observer que ce qu'elles pourraient perdre en qualité, elles le gagnent en poids. La prétention qu'elles avancent à cause du coulage ne tient pas debout, puisqu'elles ont recours en dommages contre les compagnies de chemins de fer. Il ajoute aussi que le tarif de 1 cent 3-4 par boisseau payé aux compagnies d'éleveurs suffit pour les protéger des pertes. Les compagnies disent aussi que cette loi est confiscatoire, ce que nie le sénateur, qui ajoute que la loi est nécessaire pour le succès des systèmes de vente des grains par les syndicats et, en la refusant, on attendrait tout la classe agricole de l'ouest.

Le sénateur Calder dit que les questions débattues sont:

1.—Les cultivateurs organisés du Canada ont déclaré toujours avoir le droit de choisir l'élevateur de terminus auquel ils envoient le grain par wagons.

2.—Ils prétendent aussi que la loi de l'an dernier leur enlève ce droit. Les compagnies prétendent: (1) que la loi n'a jamais donné aux cultivateurs le droit de choisir; (2) que l'attitude aujourd'hui adoptée par les cultivateurs n'est pas justifiée à cause du nombre d'éleveurs qui ont été construits pendant l'ancien état de choix.

M. Calder dit que 85 millions sont engagés dans ces anciens éleveurs et que la loi mettrait ces capitaux en danger. Il prétend aussi que le juge Turgeon n'a pas préparé de projet de loi donnant ce droit aux cultivateurs. Un bill de cette nature n'a jamais été soumis à la commission des grains. Ce qui a été fait c'est que la commission des grains a recommandé au juge Turgeon de donner aux cultivateurs le droit de diriger leur blé vers Vancouver ou Fort William, mais non de choisir l'élevateur. M. Calder dit que les exigences politiques ont fait part dans la demande de cet amendement. Il s'y oppose croyant qu'elle est injuste. Non seulement cela porterait tort aux quatre mille éleveurs régionaux, mais aussi à un grand nombre d'é-

LA DÉMISSION DE M. FORKE

Ottawa, 1er. (S.P.C.) — La division en nombre égal des progressistes sur la motion de censure Stevens a été suivie hier, de la démission de M. Robert Forke, comme chef du parti progressiste. M. Forke a demandé en plusieurs occasions antérieures d'être relevé de ses fonctions, mais hier, il a formellement remis sa démission entre les mains de l'exécutif du parti.

Durant le dernier parlement, à la suite d'une division progressiste analogue, M. Forke menaça de donner sa démission, si certains changements n'étaient pas exécutés, l'exécutif progressiste. Ces changements ont été réalisés et M. Forke garda la direction du parti.

Congressistes espagnols de passage à Montréal

Un groupe de pèlerins espagnols, qui ont participé au congrès eucharistique de Chicago, sont arrivés de Toronto hier. Ils passeront quatre jours à Montréal puis ils s'embarqueront sur l'Ausonia.

Le groupe est sous la direction du chanoine José Polo Benito, doyen de la cathédrale de Tolède. Parlant en français, M. le chanoine Benito a exprimé une très grande admiration pour le Canada et pour la réception qui leur a été faite à Montréal.

Les autres membres de la délégation sont le lieutenant-colonel Manuel Moyado, des quartiers généraux de l'armée espagnole; le Dr José Salvani Blanchés, éminent médecin de Barcelone; Francisco Vives, échevin de Madrid; Eduardo Jaumar, ingénieur civil de Barcelone; Xavier Callejos, rédacteur de l'El Debate; Justo Ollerias Navarrete et Leonor Navarrete, d'Estremadura; le chanoine Oria, et plusieurs autres.

Le chanoine Benito s'est dit très heureux d'avoir l'occasion de visiter la province de Québec.

Alphonse XIII à Londres

Londres, 1 (S.P.A.) — Le roi Alphonse XIII et la reine Victoria d'Espagne sont arrivés à Londres hier. Ils sont venus de Paris par Calais et Douvres où l'ambassadeur d'Espagne les attendait pour les accompagner jusqu'à Londres.

A la gare, la reine Mary, le prince de Galles, le duc et la duchesse de York et la princesse Béatrice leur ont souhaité la bienvenue. Les cailloux, la terre dure ou la boue en y jetant du sable où les enfants pourront jouer sans se salir ou tomber sans se faire de mal.

Noyée dans un puits

Simone Goyer, 2 ans, s'est noyée hier, dans un puits, sur la ferme de ses parents, au Côteau des Bois, à Saint-Laurent. La cadavre a été repêché deux heures après l'accident.

La construction a augmenté

LE PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE ACCUSE UNE HAUSSE DE PLUS D'UN MILLION SUR CELUI DE 1925, AVEC UNE VALEUR TOTALE DE \$12,505,850.

Les constructions érigées au cours du premier semestre à Montréal ont atteint une valeur de \$12,505,850 à comparer avec \$11,440,158 pour le semestre correspondant de 1925; c'est une augmentation sensible qui s'élève à \$1,065,701. A cette allure, la construction dépassera les \$25,000,000 à la fin de l'année.

Les logements nouveaux ont cependant diminué de près de deux cents, au cours des derniers six mois, avec un total de 2,726 logements contre 2,915 pour le premier semestre de 1925. Le nombre des constructions a également diminué pour se maintenir à 37 contre 40 l'année dernière.

Le mois de juin a vu la construction de 218 maisons formant 671 logements, contre 192 maisons et 553 logements en juin 1925. La valeur des permis a baissé à \$2,461,587 le mois dernier contre \$2,908,555 en juin 1925.

Voici un tableau comparatif des premiers semestres de 1925 et de 1926:

LA LOI SUR LES GRAINS

APRÈS UNE LONGUE DISCUSSION LE SÉNAT N'A PU S'ENTENDRE SUR LES AMENDEMENTS PROJETÉS

Ottawa, 1er. — Au Sénat, hier, M. G. Foster, président du comité des banques et du commerce, a rapporté que ce comité avait étudié l'amendement à la loi sur les grains, mais n'avait pas pu s'accorder. Il a lu un rapport des travaux du comité qui ont duré dix séances et interrogé bien des témoins pour ou contre l'amendement.

Le rapport expose les prétentions de ceux qui favorisent l'amendement comme de ceux qui s'y sont opposés.

M. W. B. Willoughby, qui a chargé du bill, dit que les fermiers prétendent avoir le droit de contrôler absolument la vente de leur grain. Ils réclament aussi le droit légal de diriger leur grain vers l'élevateur de terminus qu'ils désignent. M. Willoughby dit que les cultivateurs le droit de diriger leur grain comme il leur convient. Ce droit leur est enlevé par la loi modifiée.

Il faut observer que jusqu'à l'organisation du syndicat des blés de l'ouest ce droit avait été rarement exercé, car il était impossible ou inutile d'en agir ainsi. Le syndicat a transformé la vente du grain. Les compagnies d'éleveurs prétendent que ce changement dans la loi serait injuste pour elles car elles courent bien des risques en transportant le grain des cultivateurs. Le sénateur Willoughby fait observer que ce qu'elles pourraient perdre en qualité, elles le gagnent en poids. La prétention qu'elles avancent à cause du coulage ne tient pas debout, puisqu'elles ont recours en dommages contre les compagnies de chemins de fer. Il ajoute aussi que le tarif de 1 cent 3-4 par boisseau payé aux compagnies d'éleveurs suffit pour les protéger des pertes. Les compagnies disent aussi que cette loi est confiscatoire, ce que nie le sénateur, qui ajoute que la loi est nécessaire pour le succès des systèmes de vente des grains par les syndicats et, en la refusant, on attendrait tout la classe agricole de l'ouest.

Le sénateur Calder dit que les questions débattues sont:

1.—Les cultivateurs organisés du Canada ont déclaré toujours avoir le droit de choisir l'élevateur de terminus auquel ils envoient le grain par wagons.

2.—Ils prétendent aussi que la loi de l'an dernier leur enlève ce droit. Les compagnies prétendent: (1) que la loi n'a jamais donné aux cultivateurs le droit de choisir; (2) que l'attitude aujourd'hui adoptée par les cultivateurs n'est pas justifiée à cause du nombre d'éleveurs qui ont été construits pendant l'ancien état de choix.

M. Calder dit que 85 millions sont engagés dans ces anciens éleveurs et que la loi mettrait ces capitaux en danger. Il prétend aussi que le juge Turgeon n'a pas préparé de projet de loi donnant ce droit aux cultivateurs. Un bill de cette nature n'a jamais été soumis à la commission des grains. Ce qui a été fait c'est que la commission des grains a recommandé au juge Turgeon de donner aux cultivateurs le droit de diriger leur blé vers Vancouver ou Fort William, mais non de choisir l'élevateur. M. Calder dit que les exigences politiques ont fait part dans la demande de cet amendement. Il s'y oppose croyant qu'elle est injuste. Non seulement cela porterait tort aux quatre mille éleveurs régionaux, mais aussi à un grand nombre d'é-

RECEPTION DES CARDINAUX FRANÇAIS A VALLEYFIELD

S. G. Mgr Rouleau les reçoit à la porte de sa cathédrale — Banquet à l'évêché — Arrêts en cours de route à Laprairie, Chateauguay, Saint-Timothée, Ste-Martine et Ste-Philomène

Valleyfield, 1er. (De notre envoyé spécial.) — Toute la ville de Valleyfield était en liesse hier, car elle avait l'honneur et le plaisir de recevoir dans ses murs les prélats français qui composent la délégation qui s'est rendue dernièrement au congrès eucharistique de Chicago. Aussi avait-elle été réservée. Les cardinaux, archevêques et évêques français venus de Montréal, conduits toujours par les membres du comité exécutif de la Société des Artisans canadiens-français, ont été reçus solennellement par S. G. Mgr Rouleau, qui les a invités à entrer dans sa cathédrale, dont les cloches sonnaient à toute volée. En une minute, l'immense foule qui s'était réunie dans la parterre en face de la cathédrale, pour attendre l'arrivée de ces princes de l'Eglise, et qui les a reçus avec enthousiasme, s'est précipitée à l'intérieur du temple. Leurs Eminences les cardinaux Dubois et Charost, accompagnés de S. G. Mgr Rouleau, ont pris place dans le chœur sur des trônes préparés pour la circonstance. Les membres du chapitre et tous les prêtres du diocèse entouraient les prélats.

Cette délégation de prélats français comprenait: S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris; S. E. le cardinal Charost, archevêque de Rennes; NN. SS. du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen; Leynaud, archevêque d'Alger, Gréte, évêque du Mans, Chaptal, évêque auxiliaire de Paris, M. le chanoine de la Barre, vicaire général de Paris, M. le chanoine Flynn, curé de la Madeleine de Paris, et M. l'abbé Lamy, secrétaire du cardinal Dubois. Sa Grandeur Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et Mgr Lepailleur, ainsi que M. l'abbé Bourassa, curé du Sacré-Cœur, accompagnaient les visiteurs.

MGR ROULEAU

S. G. Mgr Rouleau souhaite la plus cordiale bienvenue aux hôtes vénérables que la foule vient d'acclamer et offre les hommages du profond respect de la population de Valleyfield qui les considère comme les héritiers de cette vieille Eglise de France qui nous a donné tant de héros et tant de saints; de cette Eglise qui a maternellement veillé sur le berceau de la nôtre. Ces nobles sentiments, dit-il encore, se sont gravés dans nos cœurs de catholiques et de Français. La population française de la province de Québec a conservé le trésor de sa foi. En terminant, Sa Grandeur se dit heureuse d'unir ses prières à celles de tous ces prélats qu'il a l'insigne honneur de recevoir dans sa cathédrale, pour demander au ciel de toujours nous conserver notre foi, puis il les prie de bénir son clergé et son peuple.

LE CARDINAL DUBOIS

"Que le Canada ait beau, s'écrie Son Eminence, avec une émotion vraiment marquée, en répondant à l'accueil de Sa Grandeur Mgr Rouleau. Mais, dit-il, que le Canada soit catholique dans l'âme. Partout c'est la foi qui rayonne dans tous les cœurs et sur tous les fronts. Nous sommes dans l'admiration, aussi sommes-nous fiers de vous apporter le salut de la vieille France. Agrée, cher et vénéré Monseigneur, le témoignage de vénération des prélats français qui adiment vos communautés et surtout la foi de votre peuple. Oh! quel est doux pour un évêque d'avoir un troupeau si profondément catholique et français. Gardez-les, vos chères traditions catholiques et françaises."

DE MONTRÉAL A VALLEYFIELD

Pendant le trajet entre Montréal et Valleyfield, les prélats se sont arrêtés d'abord aux églises de Laprairie et de Chateauguay, puis ont fait un court arrêt chez M. H. Noré Mercier, ministre des terres des forêts de la province. Une jeune fille a présenté des fleurs aux cardinaux et évêques ont reçu leur route. Arrêt ensuite à l'église de St-Timothée puis arrivée à Valleyfield. Sur tout le parcours dans toutes les paroisses les prélats ont été reçus avec enthousiasme la foule s'était surtout rassemblée aux portes des églises afin de recevoir une bénédiction en passant. Au retour on s'est arrêté aux églises de Ste-Martine et de Ste-Philomène.

Aujourd'hui les prélats visiteront le port de Montréal, sur le Sir-Henri-Allan qui les conduira ensuite à Québec. Ils nous reviendront à Montréal dans le cours de la journée de dimanche.

Les réductions postales entrent en vigueur aujourd'hui

Ottawa, 1. — Toutes les formalités ayant été accomplies, le port des lettres pour le Canada, les Etats-Unis, Terre-Neuve et le Mexique est réduit de 3 à 2 sous à partir d'aujourd'hui. Sur les lettres pour l'Angleterre le port est réduit de 5 à 4 sous. Le port des cartes postales n'est pas changé. Les autorités postales viennent d'éditer les règlements spéciaux à ce sujet sous la signature de M. L.-J. Gaboury, sous-ministre des postes.

lévateurs de tête de ligne. Les membres du syndicat de vente du blé ayant déclaré que dans deux ans ils n'auraient pas besoin de cette loi, pourquoi exigent-ils qu'on l'adopte aujourd'hui?

M. Rufus Pope a expliqué la raison de l'expansion du syndicat de ventes du blé, qui est due à ce que les cultivateurs sont obligés de se protéger contre les compagnies d'éleveurs. Il a suggéré de rechercher le moyen de modifier la loi de telle sorte qu'on puisse rendre justice des chemins de fer, au parlement. Ils lui ont présenté en cadeau un poste récepteur de radio, type huit lampes.

Le sénateur Dandurand s'y oppose et est d'avis que le comité devrait continuer jusqu'après huit heures pour étudier ces projets.

Le sénateur W.-D. Ross, leader du gouvernement déclare que la Chambre a l'intention de s'ajourner à partir de 6 heures jusqu'à 3 heures demain après-midi. Le sénateur Dandurand s'y oppose parce qu'il prétend que c'est une perte de temps. Il est finalement proposé que, pendant l'ajournement, il

sera peut-être possible d'arriver à une entente ou un compromis.

Le sénateur Dandurand exige le vote et par 227 voix contre 24, le comité lève la séance et le débat est ajourné jusqu'à 3 heures cet après-midi.

M. Meighen reçoit un radio

Ottawa, 1er. — Les députés conservateurs ont fêté M. Arthur Meighen, hier soir, à la salle du comité des chemins de fer, au parlement. Ils lui ont présenté en cadeau un poste récepteur de radio, type huit lampes.

M. Langlais retourne à la Rivière-du-Loup

M. Jules Langlais, député de Témiscouata à la Législature, dont la maladie a inspiré des craintes aux médecins de l'Hôtel-Dieu où il était traité, a pu quitter l'hôpital hier pour s'en retourner à la Rivière-du-Loup où il entrera à l'hôpital de cette ville, des soins arrivés.

L'état du malade est très critique.

COMMERCE ET FINANCE

La construction est très active

LA CONSTRUCTION EST TRES ACTIVE

La construction au Canada cette année sera la plus considérable qui ait encore été enregistrée depuis plusieurs années, comme l'indiquent les statistiques des six premiers mois de l'année. Le total des nouvelles constructions pour la première moitié de l'année 1926 s'est élevé à \$194,543,600 et l'on estime que les travaux qui sont projetés pour les autres six mois s'élèveront à \$304,598,500. Ces sommes constituent de véritables records et font prévoir la plus grande activité d'ici la fin de l'année.

Durant le mois de juin, d'après la MacLean Building Limited, les contrats de construction qui ont été accordés ont atteint une valeur de \$54,006,400, ce qui fait une légère diminution si on compare avec le mois de mai précédent, alors que le total de ces contrats s'était élevé à \$57,139,000. Par contre le mois de juin de cette année accuse une augmentation de 63 p.c., sur le mois de juin de l'année 1925. La construction principalement dans Québec a été plus vive aux jours du mois de juin dans le domaine de l'industrie, et le total des contrats accordés pour des fins industrielles a atteint \$20,589,100 soit 38 p.c. du montant global des contrats accordés. La construction des maisons d'habitation se maintient et le total des contrats accordés dans ce domaine a été de \$14,323,800, soit 26.4 p.c., du total. Les contrats accordés pour la construction d'édifices commerciaux ont une valeur de \$13,209,600, soit 24.4 p.c., du total. Les contrats du mois de mai, contrairement au mois de mai, arrivent les derniers avec \$6,063,900, soit 11.2 p.c., du total.

La province de Québec a elle seule, dépasse toutes les autres provinces réunies pour la valeur des contrats accordés pendant le mois de juin. Plus de 56 p.c., de la nouvelle construction se fait dans cette province et les contrats qui y ont été donnés ont une valeur de \$30,641,600. Le domaine industriel est particulièrement responsable pour ce pourcentage élevé, à la suite de la construction de puissants pouvoirs hydroélectriques et de vastes usines de pulpe et de papier. Dans Ontario, les nouveaux travaux ont une valeur de \$13,295,300, soit 24.5 p.c., du total. Ces travaux atteignent dans les autres provinces, les chiffres suivants: Colombie-Anglaise: \$5,044,800, soit 9.3 p.c.; provinces des Prairies: \$4,392,400, soit 8.1 p.c.; provinces maritimes: \$812,300, soit 1.5 p.c.

Québec l'emporte maintenant sur Ontario par une forte marge pour le total des contrats accordés pendant la première moitié de l'année. Les contrats qui ont été accordés dans Québec pendant ces six mois s'élèvent à \$81,429,300, soit 41.9 p.c., du total du Dominion. Dans Ontario ces contrats ont une valeur de \$68,774,100, soit 35.3 p.c. Dans les autres provinces, ces chiffres pour six mois sont les suivants: provinces des Prairies, \$26,302,100,

Les salaires et le coût de la vie aux Etats-Unis

Les "Informations Sociales", publication hebdomadaire du Bureau international du Travail, publient les chiffres comparatifs concernant les modifications de salaires et du coût de la vie, qui ont eu lieu aux Etats-Unis au cours de ces dernières années.

Le tableau suivant indique, au moyen de nombre-indice, la

Année	Taux de salaires horaires adoptés par les syndicats	Coût de la vie	Pouvoir d'achat relatif des salaires
1906	85.0	78.7	108.0
1907	89.7	82.0	109.4
1908	91.0	84.3	107.9
1909	91.9	88.7	103.6
1910	94.4	93.0	101.5
1911	96.0	92.0	104.3
1912	97.8	97.6	100.0
1913	100.0	100.0	100.0
1914	101.9	103.9	98.9
1915	102.8	105.1	97.8
1916	107.2	118.3	90.6
1917	114.1	142.4	80.1
1918	132.7	174.4	76.1
1919	154.5	183.3	82.0
1920	199.0	208.5	95.4
1921	205.3	177.3	115.8
1922	193.1	167.3	115.4
1923	210.6	171.0	123.2
1924	238.1	170.7	131.6
1925	237.9	173.5	137.7

soit 13.5 p.c.; Colombie-Anglaise, \$15,131,200, soit 7.8 p.c.; provinces Maritimes, \$2,906,900, soit 1.5 p.c.

La construction a été mieux répartie que par les années passées. La construction des maisons d'habitation vient en tête avec 29 p.c., de toute la construction et une valeur totale de \$56,415,300 pour les six premiers mois de l'année. Les édifices commerciaux suivent avec \$53,760,500, soit 27.6 p.c., la construction dans le domaine industriel, grâce aux gros contrats de la province de Québec s'est élevée à \$43,879,500, soit 22.6 p.c., du total. Les contrats du génie civil de leur côté ont atteint \$40,488,300, soit 20.8 p.c. du total du Dominion.

Jusqu'à date, la construction est meilleure dans tout le Dominion à l'exception cependant des provinces maritimes qui traînent encore à l'arrière, mais un ou deux contrats importants suffiraient à remettre ces provinces sur pied du moins au point de vue statistique.

L'industrie du bois en Suède

En raison de la faiblesse de ce marché, la mise en coupe du bois de sciage a été fortement réduite par rapport à celle de l'hiver 1924-1925. En revanche, une très grande quantité de bois a été coupée pour servir à la fabrication de pâte et l'exploitation de l'hiver atteint ainsi un total à peu près égal à celui des hivers précédents. Les conditions météorologiques furent relativement favorables; dans certaines parties de la Suède, l'exploitation forestière fut cependant entravée par une trop grande abondance de neige.

Par suite de l'hiver exceptionnellement rigoureux, la navigation n'a pu reprendre que très tard. On

constate d'autre part qu'un grand nombre d'importateurs étrangers, à l'exception toutefois des importateurs français, ont tardé longtemps à prendre livraison des quantités contractées; le résultat des stocks accumulés dans les pays consommateurs.

Au commencement de l'année le débit fut assez considérable; il est actuellement moins satisfaisant. Ce sont surtout les principaux pays consommateurs du continent (la France, l'Espagne, la Hollande etc.) qui ont passé de grandes commandes. Les achats de l'Angleterre restent au contraire exceptionnellement minimes, ce qui provient d'une part de la grève des houillères, prévue depuis longtemps, et d'autre part de l'intérêt causé par le bois de Russie, qui, cette année, a été mis en vente plus tôt que d'ordinaire. On estime cependant que les stocks russes sont aujourd'hui presque entièrement épuisés; la Russie, dont la présence sur le marché international avait tant contribué, pendant ces dernières années, à l'instabilité de ce marché, en serait donc momentanément éliminée. Les exportateurs suédois et finlandais s'efforcent au contraire de maintenir les prix à un niveau relativement constant, sans vouloir stimuler la consommation par des réductions de prix. Néanmoins, on prévoit pour cet été une exportation augmentée en Angleterre, la consommation de ce pays étant en général assez considérable.

Du commencement de l'année au 30 avril, la vente totale de bois a été d'environ 400,000 standards. Il est vrai que cette quantité est légèrement inférieure à la quantité vendue pendant la même époque de 1925, mais cette industrie n'en est pas moins dans une situation assez favorable. La demande actuelle étant relativement grande.

D'une façon générale, les prix sont restés fermes à partir du début de l'année. Lorsqu'il s'agit d'exportation en Angleterre, les planches de bois rouge sont payées de \$14.5 à \$14.10 par standard et les bastinges de bois rouge, de \$13.10 à \$13.15 (ces prix se réfèrent au bois non classé f.o.b. port du centre de la Suède, ce qui équivaut aux sections de Harnösand et de Sundsvall). Les importateurs français et espagnols paient en moyenne 5 shillings de plus par standard, car ils exigent généralement que leurs livraisons soient composées en grande partie de planchettes. Le marché des rondins a été fortement influencé par la grève des houillères anglaises. Les fabricants suédois ont quand même passé d'importants contrats de livraison à des prix variant entre 97.5 et 100 par standard c.i.f. port de la côte orientale de l'Angleterre.

Deux filiales de la Can. Steamship

Cette entreprise vient de former deux compagnies filiales, la compagnie du Manoir Richelieu et la Compagnie de l'Hôtel Tadoussac. Ces deux compagnies ont un capital de 5,000 actions chacune. Les actions n'ont pas de valeur au pair. Ces compagnies ont été organisées pour administrer les deux hôtels que la compagnie possède.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'œuvre.

Assemblée orageuse de la B.E. Steel

VOUS AVEZ MANQUE DE FRANCHISE AVEC VOS OUVRIERS ET LE GOUVERNEMENT, DIT UN ACTIONNAIRE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la British Empire Steel, qui a eu lieu hier midi, a été quelque peu orageuse.

M. Donald Sinclair, de New-Glasgow, a dirigé l'attaque contre le président et les directeurs de la compagnie. "Votre défaut de produire le rapport Coverdale et votre défaut de vous présenter devant nous avec un projet bien arrêté caractérisent bien quel genre d'administration vous avez donné à cette industrie depuis cinq ans, a-t-il dit au milieu des applaudissements de l'assistance. Dans vos relations avec les ouvriers, le public, les clients et le gouvernement vous avez manqué de franchise. Je sais ce dont je parle. Si vous sachiez être francs avec les ouvriers du Cap-Breton, il n'y aurait pas eu ces grèves désastreuses. Quatre-vingt-dix pour cent de la population de la Nouvelle-Ecosse ont perdu toute confiance en l'administration de cette compagnie.

"Telle est la situation, et si, messieurs, vous n'êtes pas prêts à venir devant nous avec des projets bien arrêtés, il est temps que vous partiez et qu'on vous remplace."

Un autre actionnaire a réfuté à une remarque de M. J.-A. Robb, qui a déclaré aux Communes que la compagnie était venue à Ottawa pour demander de l'aide et qu'elle refusait de laisser voir le rapport Coverdale.

Le président, M. Roy, M. Wolvin, a répondu qu'il n'avait pas refusé de produire le rapport Coverdale. Mais il a refusé d'en crier sur les toits le contenu, pour qu'il ne devienne par un argument électoral. Il est allé plusieurs fois à Ottawa, avec le rapport dans sa poche, il en a expliqué les grandes lignes à leur aise offert de le leur laisser voir confidentiellement.

Le premier ministre a répondu qu'il était trop pris pour l'étudier. M. Robb lui a dit qu'il en connaissait déjà le contenu; le seul autre ministre qui semble s'y être intéressé a été M. E.-M. MacDonald, avec lequel il a parcouru le rapport, lui expliquant tout.

Finalement, le rapport des directeurs recommandant la mise en sequestre de la Dominion Iron and Steel Company fut approuvé, à l'exception de quelques dissidents. La motion proposant la réélection du présent conseil d'administration a aussi été adoptée, mais peu s'en est fallu, car le président a dû s'y prendre à deux fois, tellement le vote à main levée était bien divisé.

Progrès de l'élevage du renard au Canada

Depuis que l'enregistrement des renards argentés de race pure a été inauguré en 1919, près de 70,000 de ces animaux ont été inscrits dans les registres de l'Office d'Enregistrement du Bétail. Un avis donné en 1925 spécifiait qu'à partir du 1er janvier 1926 seuls les renards issus de géniteurs enregistrés seraient admis à l'enregistrement; les éleveurs se sont donc empressés de faire enregistrer leurs animaux de souche avant la date fixée pour la mise en vigueur du nouveau règlement, de sorte que le nombre d'enregistrements a été beaucoup plus considérable que les années précédentes. Au cours de 1919 — année où fut inauguré l'enregistrement — on a inscrit la généralité de 805 renards, ainsi que la transferts de propriété de 152 animaux; en 1924, on a enregistré 8,345 généralités et 5,002 transferts, et en 1925, 56,297 généralités et 11,801 transferts.

Les enregistrements de l'an dernier, pour les généralités et les transferts respectivement, se répartissent comme suit entre les provinces: Ontario, 2,707 et 1,460; Manitoba, 1,850 et 703; Saskatchewan, 446 et 96; Alberta, 1,158 et 683; Colombie-Britannique, 536 et 1,171; Québec, 1,083 et 424; Nouveau-Brunswick, 6,475 et 1,470; Nouvelle-Ecosse, 1,493 et 187; Ile du Prince-Edouard, 20,540 et 5,607.

Les compensations

Parce que les compensations de banque ne portent que sur une semaine de cinq jours, les chiffres des virements bancaires de Montréal, pour la semaine terminée hier, accusent une diminution de \$2,417,980 sur la semaine correspon-



Comment Protéger votre Succession

Si vous mouriez sans testament, vos biens seraient liquidés et distribués suivant la loi et votre famille se débattrait au milieu de difficultés inextricables. Faites le vôtre immédiatement et confiez-en l'exécution à une organisation durable, responsable et expérimentée, vos biens seront protégés et votre famille à l'abri de tout souci.

La Société d'Administration Générale

EXÉCUTRICE TESTAMENTAIRE FIDUCIAIRE

35, Rue SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

TÉLÉPHONE - HARBOR 4192

La bourse chôme

Aujourd'hui, fête de la Confédération, la bourse de Montréal est fermée.

Emission de fabrique

La Corporation des Obligations Municipales vient d'acheter une émission d'obligations de \$100,000 de syndics de la paroisse de Saint-Victor de Montréal. Les obligations portent intérêt à 5 1/2% et sont remboursables en série e 1 à 15 ans.

Le marché danois pour nos pommes

La consommation des conserves de fruits au Danemark n'est pas très considérable, se limitant surtout aux fruits de la Californie et aux ananas, mais il existe une excellente occasion de développer le commerce canadien d'exportation des pommes évaporées, écrit le commissaire du commerce L. D. Wilgress, de Hambourg, dans le dernier numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. La consommation s'en élève à environ 30,000 caisses par saison. On a reçu de nombreuses demandes relativement aux pommes évaporées du Canada, qui sont reconnues comme d'une bonne qualité et moins dispendieuses que les pommes de l'Etat de New-York. Ce sont les pommes de la qualité type du gouvernement canadien, emballées en caisses de 50 livres, qui sont surtout recherchées.

DEPARTS

pour Glasgow, Liverpool, Belfast et Anvers, Plymouth, Cherbourg et Londres.

DE MONTREAL

10 a.m. heure normale
11 a.m. heure avancée.
(de Montréal seulement)

2 juillet, Anvers, à Liverpool.
3 juillet, Anvers, à Belfast, Glasgow.
10 juillet, Anvers, à Ply., Cher., Londres.
13 juillet, Letitia, à Glasgow, Glasgow.
23 juillet, Anvers, à Ply., Cher., Londres.
30 juillet, Anvers, à Liverpool.
30 juillet, Anvers, à Ply., Cher., Londres.
3 août, Anvers, à Belfast, Glasgow.
6 août, Anvers, à Ply., Cher., Londres.
10 août, Anvers, à Ply., Cher., Londres.
20 août, Letitia, à Belfast, Glasgow.
20 août, Anvers, à Ply., Cher., Londres.

DE NEW-YORK

7 juillet, Aquitania, à Cher., Southampton.
14 juillet, Berengaria, à Cher., South.
21 juillet, Mauretania, à Ply., Cher., South.
Autres départs réguliers pour Plymouth, Har., Londres, Liverpool, Glasgow, Hambourg et de Boston à Liverpool.

Il n'y a pas de passagers de troisième classe sur les traversées de "Touriste" classe.
Demandes notre littérature sur les voyages ci-haut mentionnés et nos Croisières spéciales.

Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
(Service français)
The ROBERT REFORM Co. Limited
(Agents généraux)
Montréal (téléphone MA 5888)
ou à l'agent local.

L'emprunt provincial est mis sur le marché

Le syndicat acquéreur de l'émission d'obligations de la province de Québec, \$7,500,000, 4 1/2% pour cent, trente ans, offre ces titres en vente au public à 98 3/8, plus l'intérêt, pour rapporter 4.6 pour cent.

Notre morue sur le marché brésilien

Rio de Janeiro et ses territoires tributaires constituent le plus important marché pour la vente de la morue sèche au Brésil, écrit le commissaire du commerce A. S. Bleakney, de Rio de Janeiro, dans le dernier numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. Il s'y vend surtout du poisson écossais, le produit norvégien arrivant ensuite et la proportion de l'exportation canadienne étant plutôt restreinte. Le poisson écossais et, à un moindre degré, le poisson norvégien, ont une belle apparence. Les échantillons de poisson d'Aberdeen examinés étaient de bonne qualité et d'une belle couleur blanche, le poisson était bien fendu, sans tache, bien lavé et bien séché. En dépit de la sauerie supérieure du produit canadien, ces caractéristiques du poisson écossais lui valaient la préférence.

Les compensations

Parce que les compensations de banque ne portent que sur une semaine de cinq jours, les chiffres des virements bancaires de Montréal, pour la semaine terminée hier, accusent une diminution de \$2,417,980 sur la semaine correspon-

	1926	1925
Montréal	\$90,510,618	\$92,928,607
Toronto	74,114,168	77,500,456
Winnipeg	37,775,171	39,226,239
Ottawa	4,601,937	4,997,763
Québec	6,195,956	5,745,664
Hamilton	4,197,660	4,323,392
Halifax	2,247,181	2,586,056
Sherbrooke	737,277	699,862
Brantford	830,716	973,338
Kitchener	709,945	1,006,931
Sarnia	435,253	688,881
Kingston	682,920	688,881
Peterboro	608,951	658,815

Voici les compensations de banque de quelques-unes des grandes villes du Canada, pour la semaine terminée hier, avec comparaison à la semaine correspondante de l'an dernier.

	1926	1925
Montréal	\$90,510,618	\$92,928,607
Toronto	74,114,168	77,500,456
Winnipeg	37,775,171	39,226,239
Ottawa	4,601,937	4,997,763
Québec	6,195,956	5,745,664
Hamilton	4,197,660	4,323,392
Halifax	2,247,181	2,586,056
Sherbrooke	737,277	699,862
Brantford	830,716	973,338
Kitchener	709,945	1,006,931
Sarnia	435,253	688,881
Kingston	682,920	688,881
Peterboro	608,951	658,815

Les virements bancaires de Montréal, pendant le mois de juin, se comparent ainsi aux mois correspondants des deux années précédentes:

	1926	1925
1926	\$465,322,592	\$379,018,987
1925	480,735,065	425,614,140
Avril	480,523,707	393,691,945
Mars	433,275,704	343,905,723
Février	414,316,192	339,509,784
Janvier	411,663,291	460,098,109

Total \$2,685,836,551 2,342,498,688
Ce autre tableau montre les compensations de banque de juin, pour quelques-unes des principales vil-

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location : maisons, chambres, magasins, etc. — à l'année, par semaine, par jour, etc. — 1 son le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, 10 sous. — NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONTAIGNI, etc. — 50 sous par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moler Barber College, 62, St-Laurent, 1-3-27

CHAMBRES ET PENSION

Jeunes gens, communs, étudiants et autres, le Mon. St-Joseph, en occupant l'immeuble de l'ancien hôpital Notre-Dame, s'est beaucoup agrandi. Elle offre maintenant, outre les chambres, des salles spacieuses pour amusements, conférences, etc. Les prix sont pourtant les mêmes qu'autrefois: \$2.00 à \$3.00 par semaine. No 561, Notre-Dame Est, près de la gare Viger. 1-3-26

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co.
Prêt première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles, 188 St-Jacques, chambre 14. Harbord 1673. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 1-3-27

CAISSES ENREGISTREES

CAISSES enregistrees "National" seconde main, garantie 3 ans. Locations "Landry et Berthelme Limitée", 1 Notre-Dame est, Main 4357. 1-3-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, Ch. St-Jacques, 2 ans 1/2. Locations en propriétés. Etablis 1885. Prix première et deuxième hypothèques. Acheteurs hypothèques, balance de prix de vente. 1-3-26

Pèlerinage à Assise — Rome — Lourdes et Tour d'Europe

52 Jours — 20 Villes — 6 Pays
\$795 Tous frais compris (Classe cabine)
Départ par le MEGANTIC le 17 juillet

VOYAGES HONE

55 St-Jacques, Montréal
14 Du Fort, Québec
ou à l'agent de votre localité 1107

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

les, avec comparaison au mois correspondant de 1925:

Toronto	\$438,314,447	\$382,860,525
Winnipeg	218,695,033	172,404,747
Ottawa	20,979,204	22,519,167
Saint-Jacques	12,132,775	11,590,253
Québec	26,521,780	24,064,424
Hamilton	23,007,891	21,256,529
London	13,330,182	12,754,998
Halifax	12,308,917	11,750,839
Sherbrooke	3,708,128	3,408,732
Brantford	4,879,247	4,369,415
Kitchener	4,571,760	4,494,749
Kingston	3,472,284	3,148,757
Peterboro	3,609,360	3,423,634

Pour les chaleurs

Pour les jours de chaleurs voiles, Madame, des lectures rafraichissantes.

ZÉNAÏDE FLEURIOT: — Les mères de famille dont elle a conquis le cœur feront lire à leurs enfants, les livres délicieux qui suivent: (Romans à lire et proscrire)

- En congé
- Bigarade
- Le petit chef de famille
- Plus tard, ou le jeune chef de famille
- Un enfant gâté
- Tranquille et Tourbillon
- Cadette
- Gildas l'intratable
- Bouche en cœur

Volumes reliés, perçure rouge, 5 x 7 1/2, 9 titres, nombreuses gravures, tête dorée chacun 75c franc.

Service de librairie du Devoir, 336 Notre-Dame est, Montréal.

"Mangez du poisson une fois par jour"

Service spécial d'en dehors de la ville

Une section de notre département de l'expédition est affectée exclusivement aux commandes qui nous viennent des villages de partout. Ces commandes qui nous arrivent par la poste, le téléphone et même le télégraphe, sont remplies avec diligence et soigneusement emballées pour le voyage, afin que les produits délicats comme les fruits et le poisson atteignent toujours en parfait état le lieu de leur destination. Nous payons les frais de transport des commandes de dix postes ou plus pour les premiers cent milles et la moitié pour la distance supplémentaire. A la saison d'été, plus qu'à l'habitude encore, on apprécie les bonnes choses de Stafford.

Saumon de Gaspé frais pêché, bouts coupés, la livre 35	
Coupes de milieu et tranches, la livre 40	
Pétoncles frais, la livre 55	
Aloyau de bœuf frais, la livre 65	
Epinard vert frais, la livre .10; 3 livres pour 25	

Magasins frais
Truite à chair ferme
Des lacs
Poisson blanc frais
Doré frais

PANIER A FRUITS
"BON VOYAGE"

Alois femme
Alois mâle
Poissons fumés écossais
Homards bouillis frais

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "Devoir"

LE PRETENDANT DES DEMOISELLES BERGERON

par M. GOUDAREAU

(Suite)

Le présent est assez peu intéressant; le m'y prête, sans m'y donner... et je me distrais — l'homme a besoin de distractions — en faisant revivre, grâce aux vieux grimoires trouvés au grenier, un monde qui m'intéresse... Tiens, dans ces lettres jaunies on parle beaucoup de cette gracieuse chaise longue.

"Une jeune femme atteinte d'une maladie de cœur y languit de longs mois. Elle écrivit de là à son mari, qui se battit à la bataille de Fontenoy, des choses touchantes sur la vie et la mort."

Je l'avoue, j'eus un léger frisson en l'envoyant pour la première fois à la couleur des rêves de ma charmante sœur.

Etendue sur la sole verte, je voyais une mince silhouette, un teint de cire, une main transparente aux doigts effilés, de grands yeux, creusés, mélancoliques... une longue robe de soie à bouquets Pompadour...

Je commençai à comprendre Toïnon.

— Ah!... murmurai-je... que mes crotteuses sont criardes!... Mon goût tendit dès lors à se former.

CHAPITRE III

LES DEMOISELLES BERGERON

Le jour où papa, victorieux, me prit dans ses bras en me disant: "Ma petite Miette, je te garde et je t'ai pour longtemps, toi au moins!"

ce jour-là, maman me conduisit dans sa chambre et me tint tout un petit discours:

— Ma chérie, tu es encore trop jeune pour suivre partout tes sœurs... Tu tiendras donc compagnie à ton père, lorsque tes sœurs et moi serons obligées d'aller en ville pour nos devoirs de société. Deux fois par semaine, d'ailleurs, Made

L'ANNEE SAINTE A ROME

(QUATRIEME ARTICLE)

La sainteté de l'Eglise romaine

Les cérémonies de béatification et de canonisation

(par Mgr Arthur Currot)

La péninsule italienne est particulièrement riche en musées de peinture et de sculpture; nulle part, croyons-nous, le génie artistique ne s'est montré plus fécond et plus varié; et disons-le, tout de suite, après tant d'autorités compétentes, c'est à l'influence prépondérante du catholicisme que l'Italie doit sa puissance créatrice de chefs-d'œuvre.

Pourtant, s'il est vrai que le pinceau et le ciseau ont donné un semblant de vie à la toile et au marbre, nous ne pouvons, après tout, qu'admirer le talent limité de l'homme et l'homme accuse toujours des faiblesses, que la critique n'épargne pas.

Infinitement plus vaste et plus belle est la galerie que l'Eglise romaine ouvre à ses enfants, entièrement le 1er novembre de chaque année, et partiellement à chaque jour liturgique. Les saints, qu'elle propose à leur culte et à leur imitation, sont l'œuvre exclusive de Dieu, et chacun de ceux qu'elle a enfantés à la vie de la gloire, répète après saint Paul: *Gratia Dei sum inquit*, "c'est à la grâce de Dieu que je suis ce que je suis"; c'est-à-dire qu'un saint est la réalisation d'un idéal divin opérée par une puissance divine, se servant du concours d'un instrument humain; le pélagianisme et le semi-pélagianisme, autrefois, le naturalisme aux multiples formes, de nos jours, ne peuvent ébranler cette doctrine.

Or, cette grâce divine, merveilleusement efficace, cause première et principale de la sainteté, se trouve dans l'Eglise, et rien que dans l'Eglise du Christ; elle seule en conserve les sources vives; et puisque la gloire n'est que la grâce consommée, l'Eglise triomphante et l'Eglise militante n'en font qu'une; celle-ci prépare et forme les citoyens de celle-là, c'est son droit et son privilège exclusifs; c'est la justification logique et préemptoire de l'axiome théologique: "Hors de l'Eglise pas de salut". Jamais, du reste, que nous sachions, une école de philosophie, une secte hérétique ou schismatique n'a prétendu à cette sublime maternité: un jugement secret de Dieu n'a pas permis cette usurpation sacrilège.

Mais, qui sont ceux, qui, de fait, ont satisfait à la double condition posée par le Christ: "Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé"? Qui sont ceux qui ont professé leur foi, qui ont mis à profit la grâce de leur baptême, par la pratique des vertus et des conseils, qui en décourent, comme des conclusions de leurs principes?

Question complexe, et humaine, insoluble, la science de Dieu s'étant réservée ce jugement définitif. Pourtant, l'Eglise si sage dans ses conseils, et si prudente dans ses décisions, a, de tout temps, revendiqué une part à la connaissance de ce secret divin; prétention surhumaine! elle déclare, avec une autorité infaillible, que tel ou tel de ses enfants a rempli les conditions de la sainteté, qu'il a gravi heureusement les degrés de la montagne, au sommet de laquelle est située la Jérusalem céleste, qu'il a conquis la couronne de gloire, et qu'il vainqueur dans le combat de la vie.

Aux premiers siècles, ce jugement était sommaire; avec les années, la procédure destinée à en établir les considérations, s'est nécessairement compliquée, comme, du reste, toute la législation ecclésiastique. Cela explique le petit nombre de saints canonisés, et le grand nombre de saints qui sont au ciel: ceux-ci dépassent tout calcul; ceux-là se comptent.

De Néron à Dioclétien, et sous Julien l'Apostat, les héros de la foi chrétienne ont écrit leur témoignage, avec leur sang, dans le martyrologe; pas n'était besoin d'un long procès pour démontrer qu'ayant confessé Jésus Christ devant les hommes, ils auraient en lui un avocat devant son Père céleste; de même, pour les victimes des fureurs ariennes. Pourtant, même à cette époque, l'autorité épiscopale devait intervenir pour permettre de rendre un culte public aux martyrs, d'où la distinction "inter vivos" et "non vindicator"; saint Augustin, saint Cyprien, saint Jérôme nous disent les précautions prises et à prendre pour discerner les martyrs authentiques, car les hérétiques et les schismatiques avaient parfois fourni des victimes aux persécuteurs.

Durant la période qui va jusqu'au Xe siècle, la reconnaissance des actes des martyrs et des confesseurs appartenait à l'évêque, et avec le consentement du métropolitain, il pouvait permettre qu'on leur rendît des honneurs publics, mais seulement dans les limites du diocèse.

On peut dire que c'est à partir du Xe siècle, que la canonisation des saints fut réservée à l'autorité du Souverain Pontife, sauf pour quelques cas exceptionnels, traités aux Synodes diocésains, et sanctionnés, plus tard, par le Pape.

Alexandre III et Innocent III furent les premiers à réclamer pour le Saint-Siège le droit exclusif de proclamer la sainteté des fidèles défunts, et leurs Bulles formèrent la base de toute la procédure de la canonisation.

Sixte V. dans sa Constitution "Immensa aeterni Dei", lui donna une forme plus précise, en érigeant la S. C. des Rites, à qui il donna compétence et juridiction exclusive en cette matière; mais, on peut dire que c'est le savant Pape Benoît XIV qui fut le législateur et l'organisateur des procès de béatification et de canonisation; et le nouveau code a consacré 142 canons à tracer les règles définitives que doivent observer les tribunaux diocésains et le tribunal Suprême de l'Eglise romaine dans les causes des Saints.

tours toute la portée de cet article, et expliquer le titre que nous lui avons donné.

L'Année Sainte était toute indiquée, par son caractère même et par la tradition, pour des cérémonies solennelles de béatification et de canonisation, et le Pape n'a pas manqué de le proclamer à plusieurs reprises.

Au consistoire secret du 30 mars 1925, après que les six avocats consistoriaux eurent fait instance pour obtenir la canonisation des bienheureux dont ils avaient plaidé la cause, Monseigneur le Secrétaire des Lettres apostoliques aux Princes, en présence et au nom du Souverain Pontife, répondait en ces termes: "Etant donné qu'au cours d'une année sainte, l'Eglise s'efforce de réformer les mœurs et de promouvoir la pratique des vertus chrétiennes, en offrant à tous d'honnêtes modèles de sainteté, rien ne peut tenir davantage au cœur du Saint-Père que de décréter, par un jugement solennel de son magistère pontifical, les honneurs suprêmes réservés aux hommes d'une sainteté dument établie, à ces six Bienheureux, dont vous avez dignement plaidé la cause, par tous les moyens en votre pouvoir. Puisque la nature humaine est ainsi faite que les exemples des meilleurs sont plus efficaces que les préceptes divins eux-mêmes, pour attirer au mal, et pour attirer au service actif de Dieu, il ne faut pas exclure d'une fois que P. Canisius, J.-B. M. Vianney, J. Eudes, M. Madeleine Postel, Madeleine-Sophie Barat et Thérèse de l'Enfant-Jésus eurent été mis en pleine lumière et proposés au culte et à l'imitation du monde catholique tout entier, la société chrétienne, ayant sous les yeux ces modèles nouveaux et éclatants de sainteté parfaite, y trouve un stimulant ajouté à tous les autres de la sainteté. Ici, de la lumière, des fleurs, de la musique, une foule qui sourit, qui applaudit, qui chante, qui prie, une cour royale à nulle autre comparable, dont le souverain est le Vicaire du Roi pacifique, et, tous réunis autour d'un autel, qui est le foyer de l'amour, jouent Dieu, dont la présence fait les saints, le remerciement de l'honneur qui rejait sur toute la famille chrétienne, et félicité de l'élite couronnée. Triomphe de l'humanité et de la charité opposé au triomphe de la superbe et de la haine."

Le rêve de saint Augustin nous a entraîné bien loin, nous rentrons dans notre sujet, en essayant de raconter nos impressions de témoin. Nous nous déclarons, à l'avance, impuissant à décrire convenablement les scènes qui se sont déroulées sous nos yeux, les 17, 21, 24 et 31 mai 1925. Pour cela, il faudrait une plume fine et bien trempée, un style poétique, une riche imagination, toutes choses qui nous font défaut; nous demandons à nos lecteurs la permission de leur dire en toute simplicité ce que nous avons vu et entendu; ils écouteront, du moins, un narrateur fidèle.

(La fin prochainement)

La terre tremble dans diverses régions

New-York, 30, (S.P.A.) — Depuis la semaine dernière, alors qu'un fort tremblement de terre s'est produit dans la région méditerranéenne, des chocs sismiques se sont fait sentir à plusieurs endroits dans le monde. Mais celui qui a causé les pertes les plus élevées a eu lieu dans l'île de Sumatra où plus d'une centaine de personnes ont été tuées.

A Santa Barbara, le tremblement de terre a produit un raz-de-marée, des maisons ont été de nouveau secouées au point de faire rouvrir les fissures causées par le tremblement de terre de l'an dernier, dans les murs.

Hier, le phénomène s'est fait de nouveau sentir dans des régions encore très éloignées, en Rhodésie et sur la frontière franco-allemande. Aujourd'hui, les observatoires de Padoue et d'autres villes italiennes ont enregistré des tremblements de terre à des distances parfois éloignées.

IL Y A QUINZE ANS

Le "Devoir" du 1er juillet 1911

BARACHOIS FETE SON CURE

LE 16 JUIN, LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE DE MALBAIE (BARACHOIS) FÊTAIT LE 25ème ANNIVERSAIRE DE PRETRISE DE M. L'ABBE BOULLON.

Barachois, Gaspé, 1er (Spécial au "Devoir"). — Saint-Pierre de Malbaie (Barachois), vient de célébrer avec solennité le vingt-cinquième anniversaire de prétrise de son curé, l'abbé J.-G. Bouillon.

Dès les premières envolées de l'Angelus matinal, mercredi le 16 juin, le coquet village de Barachois avait un aspect de fête: les drapeaux flottaient, les jolis décors et un soleil radieux annonçaient déjà que la journée serait belle.

Mgr J.-E. Matte, V. G., représentant S. G. Mgr F.-X. Ross, empêché de se rendre, présidait la fête. Vingt prêtres de la région étaient accourus rehausser de leur présence cette solennité et offrir à leur confrère leurs félicitations. C'étaient MM. les abbés F. Duret, curé de Paspebiac, A. Poirier, curé de Cap d'Espoir, E. Martin, curé de Perce, W. Gauthier, curé de Bonaventure, J.-C. Belles-Iles, curé de Grande-Rivière, E. Plourde, directeur des Oeuvres économiques, E. Miles, curé de Douglstown, G. Cassivi, curé de St-Georges de Malbaie, Régis Grenier, curé de Gaspé, J.-A. L'Anteuil, curé de New-Carlisle, E. Milville, curé de St-Alphonse de Caplan, N. Athier, curé de Pabos, Georges Rioux, curé de Cap-aux-Us, D. Sévigny, curé de St-Majorique, C. W. Leblanc, vicaire à St-Jean L'Évangéliste, A. Tremblay, vicaire à Grande-Rivière.

A 9 h. 30, messe solennelle d'actions de grâces chantée par le jubilaire, assisté de M. l'abbé Sévigny, curé de St-Majorique, comme diacre, et de M. l'abbé Tremblay, vicaire de Grande-Rivière, sous-diacre. M. l'abbé J. G. Cassivi, curé de St-Georges de Malbaie, maître de cérémonie. Le chant de circonstance fut exécuté par MM. les membres du clergé. Le curé de la cathédrale de Gaspé touchait l'orgue.

En une très belle allocution, M. l'abbé G.-E. Miles, curé de Douglstown, mit en relief et les grandeurs du sacerdoce et les œuvres accomplies par le vénéré jubilaire au cours de ses vingt-cinq années de prétrise.

A l'issue de la messe, c'était au tour des paroissiens à exprimer leurs vœux et sentiments. Le Dr McNally lui deux magnifiques adresses, l'une en français, l'autre en anglais, puis une bourse bien garnie, don de tous les paroissiens, fut présentée au jubilaire par M. Arthur Ste-Croix.

M. le curé, en termes émus, a remercié les prêtres qui avaient bien voulu joindre leurs actions de grâces aux siennes en cet heureux anniversaire; et il a répondu aussi paternellement qu'aimablement à ses chers paroissiens qui remplassaient l'église.

Après les actions de grâces, les vœux, les félicitations et les remerciements, restait le banquet et l'offrande des enfants. A midi, au presbytère, un beau banquet était offert par le héros de la fête aux membres du clergé et à quelques citoyens, représentant la paroisse, entre autres M. le maire-suppléant Arthur Ste-Croix, MM. les marguilliers en charge et le Dr McNally.

A trois heures avait lieu la réception chez les enfants. Le couvert, tout comme l'église et le presbytère, était décoré avec le meilleur goût. Les enfants, de façon aussi cordiale que délicate, hommages, félicitations et cadeaux en une charmante petite séance.

Au soir de cette belle fête, M. le curé Bouillon disait, non sans émotion, que ses paroissiens lui avaient fait vivre un bien belle journée.

A propos des soumissionnaires

Plusieurs échevins ont discuté avec animation la question des contrats accordés aux plus bas soumissionnaires. Souvent l'entrepreneur qui apporte le morceau est un entrepreneur de l'extérieur, qui se fait bénéficier des ouvriers étrangers. C'est une coutume qui se maintient à Montréal de temps immémorial de toujours favoriser le plus bas soumissionnaire.

M. Trépanier soumet que la coutume doit se continuer encore; mais il note qu'à Québec, à Toronto ou ailleurs on agit autrement, en favorisant de préférence un entrepreneur local même si sa soumission est plus élevée. Il faut user de tolérance partout, dit-il, et être juste envers tout le monde.

Ainsi les marbres de l'hôtel de ville, les lustres et les torchères sont des produits français, parce que les soumissionnaires de France avaient offert le meilleur prix.

Si les autres villes ne suivent pas la même politique, n'a-t-il ajouté, Montréal fera de même et la concurrence des entrepreneurs étrangers disparaîtra ou du moins sera camouflée sous un nom mont-réalais.

L'Action française de juin

LE 24 JUIN A LA MALBAIE

GRAND MESSE SOLENNELLE, DÉFILE D'AUTOS, SOIREE RECREATIVE, DISCOURS

La Malbaie, 1er. — La Malbaie a été avec entraînement le 24 juin. Il y a eu messe solennelle à l'église paroissiale, défilé d'autos, soirée et discours. M. l'abbé Philippe Tremblay, chanoine et vicaire forain, a chanté la messe. Assistaient au chœur, MM. les abbés Albert Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi; Octave Bergeron, vicaire à la Baie-Saint-Paul; Charles Michaud, vicaire de cette paroisse; Oscar McNicoll et Alfred Bergeron.

Après le chant de l'Évangile, M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, vicaire, a prononcé le sermon dont nous donnons ici le résumé:

"Qu'est-ce que la patrie? Comme le nom de patrie l'indique assez ce mot vient du mot latin "pater", "père". C'est l'ensemble des biens que nous ont légués nos pères.

"Qu'est-ce que la patrie canadienne-française? Nous n'avons qu'à ouvrir notre histoire et qu'à lire comme dans un testament les biens que nos ancêtres nous ont laissés en héritage. C'est le sol, leurs combats glorieux, leurs défaites, nos grands hommes, évêques, prêtres, politiciens, guerriers, etc. Mais la portion la plus précieuse de ce legs, c'est la langue et la foi. Les deux principales caractéristiques de notre peuple, c'est qu'il est d'abord essentiellement religieux, et français ensuite." Le prédicateur s'est étendu assez longuement pour montrer la part qu'a eue la religion dans la trame de notre histoire. Étendre le règne du Christ, c'est l'objectif des découvreurs et des fondateurs; la croix est plantée près du drapeau français. Sous la domination anglaise, il montre l'influence profonde du clergé sur le peuple; il en a fait un peuple pétri de foi. Il ne fit que toucher en passant ce qui regarde la langue.

Dans un dernier point le prédicateur donna les moyens de rester toujours de dignes fils de nos pères: l'observance des lois divines; Dieu bénit les peuples qui suivent ses lois, et au contraire renverse les puissances qui méprisent ses directions et s'insurgent contre lui.

Restons religieux; gardons ces belles traditions de la prière en famille, de la neuvaine à la croix du chemin, du signe de la croix avant chaque action. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité; il disposera tout pour notre avantage.

La partie musicale confiée à la chorale de la Ligue du Sacré-Cœur fut exécutée d'une manière à faire honneur à cette société. Kyrie et Gloria, messe brève de Delibes; Credo, Sanctus et Agnus Dei, messes en l'honneur de Jeanne d'Arc par J. Gruber.

La foule dispersée après la messe s'est réunie en face du presbytère à 1 h. 30 p.m. pour le défilé en automobiles. Toutes les voitures, près de 125, mises gracieusement à la disposition des organisateurs par les propriétaires étaient décorées de drapeaux et de banderoles qui flottaient au vent. A 2 heures le défilé s'ébranla et porta dans les principales parties de la paroisse l'entrain et la gaieté à ceux qui n'avaient pu assister à la promenade. Tout le parcours était pavé.

MM. les membres du clergé, les maires et échevins du village et de la paroisse précédèrent; venaient ensuite le char allégorique de saint Jean-Baptiste et la garde de l'Académie Saint-Etienne. Divers groupes dispersés à des distances convenables dans le défilé ont chanté les vieux airs. A la fin, tous, de nouveau, se réunissant en face du presbytère. La foule a chanté alors l'hymne national O Canada. Après quelques remerciements de la part de M. le chanoine Tremblay, curé, la foule s'est dispersée.

Pour terminer une journée si bien commencée, l'Association sportive de La Malbaie conviait le public à une séance dramatique et musicale. On interpréta les *Bouillards*, avec succès. Au programme paraissaient des villes danses canadiennes, gigue simple, *Brandy dance* nègre, exécutées par des vieux de la paroisse. Personne, malgré l'âge assez avancé, ne paraissait avoir perdu la souplesse du bon vieux temps.

Au début de la soirée M. Edouard Gaudreault, avocat à la Malbaie, a prononcé un discours patriotique dans lequel il a développé la thèse que la religion et la patrie a été la devise de nos aïeux et quelle est encore la devise du peuple canadien-français.

Pour terminer la soirée on a présenté aux assistants le tableau vivant de saint Jean-Baptiste.

Courrier de la Gaspésie

St-Hélène, Gaspé, 1er, (D.N.C.) — L'abbé P.-M. Gagné, V.F., curé de St-Hélène, s'est embarqué sur le *Gaspé*, à destination de Chicago où il est allé au congrès eucharistique.

Le R. P. Perras, O.P., curé de Notre-Dame de Grâce, Montréal, est en promenade à Chloiydormes.

M. l'abbé Pigeon, du collège de St-Thérèse de Montréal, est en promenade pour un mois dans notre paroisse, en remplaçant notre curé. Étaient de passage à Chloiydormes au presbytère, MM. les abbés M. Belzil, de l'Anse-au-Griffon, A. Riou, de Cap-des-Rosiers, N. Riou, de St-Maurice, et C. Charette, du séminaire de Rimouski.

Samedi le 26 courant, aura lieu à St-Maurice, une séance dramatique et musicale, sous la direction de Mlle B. Aubut, institutrice.

Dimanche le 27, a eu lieu dans notre paroisse, la bénédiction solennelle des bateaux de pêche.

LE 24 JUIN A LA MALBAIE

GRAND MESSE SOLENNELLE, DÉFILE D'AUTOS, SOIREE RECREATIVE, DISCOURS

La Malbaie, 1er. — La Malbaie a été avec entraînement le 24 juin. Il y a eu messe solennelle à l'église paroissiale, défilé d'autos, soirée et discours. M. l'abbé Philippe Tremblay, chanoine et vicaire forain, a chanté la messe. Assistaient au chœur, MM. les abbés Albert Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi; Octave Bergeron, vicaire à la Baie-Saint-Paul; Charles Michaud, vicaire de cette paroisse; Oscar McNicoll et Alfred Bergeron.

Après le chant de l'Évangile, M. l'abbé Jean-Baptiste Tremblay, vicaire, a prononcé le sermon dont nous donnons ici le résumé:

"Qu'est-ce que la patrie? Comme le nom de patrie l'indique assez ce mot vient du mot latin "pater", "père". C'est l'ensemble des biens que nous ont légués nos pères.

"Qu'est-ce que la patrie canadienne-française? Nous n'avons qu'à ouvrir notre histoire et qu'à lire comme dans un testament les biens que nos ancêtres nous ont laissés en héritage. C'est le sol, leurs combats glorieux, leurs défaites, nos grands hommes, évêques, prêtres, politiciens, guerriers, etc. Mais la portion la plus précieuse de ce legs, c'est la langue et la foi. Les deux principales caractéristiques de notre peuple, c'est qu'il est d'abord essentiellement religieux, et français ensuite." Le prédicateur s'est étendu assez longuement pour montrer la part qu'a eue la religion dans la trame de notre histoire. Étendre le règne du Christ, c'est l'objectif des découvreurs et des fondateurs; la croix est plantée près du drapeau français. Sous la domination anglaise, il montre l'influence profonde du clergé sur le peuple; il en a fait un peuple pétri de foi. Il ne fit que toucher en passant ce qui regarde la langue.

Dans un dernier point le prédicateur donna les moyens de rester toujours de dignes fils de nos pères: l'observance des lois divines; Dieu bénit les peuples qui suivent ses lois, et au contraire renverse les puissances qui méprisent ses directions et s'insurgent contre lui.

Restons religieux; gardons ces belles traditions de la prière en famille, de la neuvaine à la croix du chemin, du signe de la croix avant chaque action. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité; il disposera tout pour notre avantage.

La partie musicale confiée à la chorale de la Ligue du Sacré-Cœur fut exécutée d'une manière à faire honneur à cette société. Kyrie et Gloria, messe brève de Delibes; Credo, Sanctus et Agnus Dei, messes en l'honneur de Jeanne d'Arc par J. Gruber.

La foule dispersée après la messe s'est réunie en face du presbytère à 1 h. 30 p.m. pour le défilé en automobiles. Toutes les voitures, près de 125, mises gracieusement à la disposition des organisateurs par les propriétaires étaient décorées de drapeaux et de banderoles qui flottaient au vent. A 2 heures le défilé s'ébranla et porta dans les principales parties de la paroisse l'entrain et la gaieté à ceux qui n'avaient pu assister à la promenade. Tout le parcours était pavé.

MM. les membres du clergé, les maires et échevins du village et de la paroisse précédèrent; venaient ensuite le char allégorique de saint Jean-Baptiste et la garde de l'Académie Saint-Etienne. Divers groupes dispersés à des distances convenables dans le défilé ont chanté les vieux airs. A la fin, tous, de nouveau, se réunissant en face du presbytère. La foule a chanté alors l'hymne national O Canada. Après quelques remerciements de la part de M. le chanoine Tremblay, curé, la foule s'est dispersée.

Pour terminer une journée si bien commencée, l'Association sportive de La Malbaie conviait le public à une séance dramatique et musicale. On interpréta les *Bouillards*, avec succès. Au programme paraissaient des villes danses canadiennes, gigue simple, *Brandy dance* nègre, exécutées par des vieux de la paroisse. Personne, malgré l'âge assez avancé, ne paraissait avoir perdu la souplesse du bon vieux temps.

Au début de la soirée M. Edouard Gaudreault, avocat à la Malbaie, a prononcé un discours patriotique dans lequel il a développé la thèse que la religion et la patrie a été la devise de nos aïeux et quelle est encore la devise du peuple canadien-français.

Pour terminer la soirée on a présenté aux assistants le tableau vivant de saint Jean-Baptiste.

Courrier de la Gaspésie

St-Hélène, Gaspé, 1er, (D.N.C.) — L'abbé P.-M. Gagné, V.F., curé de St-Hélène, s'est embarqué sur le *Gaspé*, à destination de Chicago où il est allé au congrès eucharistique.

Le R. P. Perras, O.P., curé de Notre-Dame de Grâce, Montréal, est en promenade à Chloiydormes.

M. l'abbé Pigeon, du collège de St-Thérèse de Montréal, est en promenade pour un mois dans notre paroisse, en remplaçant notre curé. Étaient de passage à Chloiydormes au presbytère, MM. les abbés M. Belzil, de l'Anse-au-Griffon, A. Riou, de Cap-des-Rosiers, N. Riou, de St-Maurice, et C. Charette, du séminaire de Rimouski.

Samedi le 26 courant, aura lieu à St-Maurice, une séance dramatique et musicale, sous la direction de Mlle B. Aubut, institutrice.

Dimanche le 27, a eu lieu dans notre paroisse, la bénédiction solennelle des bateaux de pêche.

Tél. Est 8000

Chez Dupuis

La Marque DUPREX est une garantie de satisfaction

Demandez-la

Lorsque vous choisissez un Complet

DUPREX

Vous êtes certain d'obtenir la meilleure valeur possible pour votre argent.

Ces complets sont en serge tout laine Botany, d'un beau bleu indigo, taillés dans le populaire modèle anglais, à devant simple et de confection tout à fait garantie. TOUS AVEC 2 PAN-32.50 TALONS

Pantalons en Flanelle grise tout laine

très populaires cet été et très pratiques. Bonne confection, coupe ample, passe-cinture et cinq poches. Toutes les tailles. Spécial 3.50

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Vestons de Bureaux Spécial — 2.95

Vestons très pratiques et durables, de belle apparence en tissu noir ou gris fer. Toutes les tailles. Spécial 2.95

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

La Fête de notre Personnel commencera Lundi, le 5 Juillet

Les commis dans tous nos rayons sont fiers des valeurs qu'ils ont choisies pour cet événement, et ils sont anxieux de faire bénéficier leurs clients et clientes de ces aubaines. Voyez nos vitrines et lisez nos annonces samedi.

POUR HOMMES

Chaussures DUPREX

Bottines ou souliers; élégants modèles en veau noir ou tan; chevreau vici noir, aussi en cuir verni. Pointures: 5½ à 10 dans chaque série. La paire 5.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Mouchoirs en lin blanc pour hommes

Bonne qualité et bonnes dimensions. La douzaine 1.00

Vestons (Blazers) en flanellette anglaise de bonne qualité. Bien confectionnés et de coupe parfaite. Nuances: noir et rouge ou noir et bleu. Tailles: 33 à 44. Chacun 2.75

Ceintures en Cuir

Choix de différentes nuances. Tailles: 32 à 44. Procurez-vous en pour porter avec complet de sport. Cha-1.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Spécial du matin

JERSEYS ATHLETIQUES POUR GARÇONS .25

Jerseys en coton balbriggan blanc; modèle athlétique, genre sans manches. Très confortables pour le jeu. Prix ordinaires jusqu'à .49. Spécial du matin .25

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. Pas de commandes téléphoniques ni contre remboursement (C.O.D.)

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

111, rue Sainte-Catherine, Demouigny, Saint-André et Saint-Christophe.

A. N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A. J. Dugal, Directeur-Gérant